

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

20°

ALGER

31°

TAMANRASSET

p. 2

Jeudi 28 Mars 2013 - 16 Jumada Al-Awwal 1434 - N° 233 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

SYRIE
L'Algérie dit
non à une
guerre fratricide

Page 5

RÉPRÉSENTANT DU PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE AU SOMMET
ARABE DE DOHA

M. Sellal reçu
par le président
libanais

Page 5

TRAITÉ SUR LE COMMERCE
DES ARMES :

Ban Ki-moon
appelle
à des mesures
«audacieuses»

Page 15

TROP DE MORTS SUR NOS ROUTES LA COTE D'ALERTE DÉPASSÉE

En une décennie, c'est l'hécatombe sur nos routes: le nombre d'accidents enregistrés entre 2003 et 2012 est de 242 450, causant la mort à 34 623 personnes et des blessures à 422 862 autres...

Boualem Branki

Il y a longtemps que la cote d'alerte a été dépassée en matière d'accidents de la route dans notre pays. Pis encore, l'Algérie est en passe de devenir le pays le plus meurtrier et dont les routes sont les moins sûres au Maghreb du fait du nombre ahurissant de sinistres enregistrés chaque jour.

Page 4



EMPLOI
3 ministres
rencontrent
les représentants
des jeunes
de Ouargla
et Ghardaïa

BÉCHAR ET LAGHOUAT
Ouverture
des facultés
de médecine

FENOUGHL (ADRAR):
Rencontre
de concertation
APC - société civile

GHARDAÏA
17 personnes présumées
auteurs d'acte de vandalisme
arrêtées

TAMANRASSET

LARGE OPÉRATION DE NUMÉRISATION DES SERVICES D'ETAT CIVIL

Page 3

SCIENCE et VIE

Premiers
secours
Les bons
gestes en cas
d'accident

Pages 12-13

ARTISANAT

46^e
édition
de la Fête
du tapis
de Ghardaïa

Page 11

CULTURE

FOOTBALL

COUPE DU MONDE 2014
(ELIMINATOIRES GR H)
L'Algérie gagne
et prend la tête
COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINALE)
Que de chocs !

Page 22

Page 24

EL HARRACH

UNE DISPUTE
TOURNE AU DRAME
15 ANS
DE PRISON
POUR
LE PRINCIPAL
INCLUPÉ

Page 9



MÉTÉO

20° à Alger

REGIONS NORD :

- Temps nuageux sur les régions de l'Ouest et du Centre avec localement quelques pluies s'étendant en cours d'après-midi aux régions de l'Est. Les vents seront en général modérés (30/50 km/h) de secteur ouest à nord-ouest notamment sur les régions du littoral. La mer sera agitée, localement forte.

31° à Tamanrasset

REGIONS SUD :

- Temps partiellement nuageux notamment sur le nord Sahara. Les vents seront modérés (20/40 km/h) avec localement soulèvements de sable.

Alger	max	20°	min	13°
Oran	max	21°	min	12°
Annaba	max	22°	min	09°
Béjaïa	max	22°	min	11°
Tamanrasset	max	31°	min	13°

LUTTE
CONTRE
L'ENLÈVEMENT
D'ENFANTS

Tous concernés

Les participants à une journée de sensibilisation sur l'enlèvement d'enfants, ont insisté mardi à M'sila, sur la nécessité de renforcer les efforts pour lutter contre ce phénomène qui se développe de façon inquiétante.

«La lutte contre le phénomène d'enlèvement d'enfants, ne relève pas seulement de la mission du corps de sécurité mais constitue l'affaire de toute la société», ont estimé des sociologues et des psychologues qui ont participé à la rencontre tenue à la maison de jeunes Yahi Djemoui de la ville de M'sila.

Une collaboration étroite entre les structures et les agents de l'Etat investis de cette mission, et d'autre part, les associations représentant les quartiers et celles concernées par la prise en charge des enfants, est devenue indispensable, a indiqué M. Salah Cherchoukhi, président de l'association qui a organisé cette rencontre.

Des informations font état d'une riposte des mouhafadhs du parti du FLN aux allégations d'Abdelkrim Abada selon lesquelles : « les structures de base du parti se résument à des gens qui détiennent les clés des locaux. » Entre autres éléments de mise au point, les responsables de ces structures au niveau des wilayas mettraient en évidence leur rôle dans la préparation des élections législatives, de wilayas et de communes, l'animation des campagnes électorales de soutien aux candidates et candidats et la mobilisation des militants le jour du vote et au moment des dépouillages du scrutin. Les mouhafadhs feront également le point sur leur engagement pour l'unité et la cohésion des rangs du parti dans le respect des textes fondamentaux qui le régissent, selon nos informations.

Rappelons que des mouhafadhs, membres du Comité central avaient pris l'initiative d'une réunion à Baba Hassen avant d'en être dissuadés par le bureau politique afin « d'éviter que les structures soient entraînées dans des conflits qui nuiraient à la cohésion des militants », selon Kassa Aïssi.

FLN :
Les mouhafadhs
réagissent aux
déclarations de Abada

REVENDICATION : APRÈS LES COMMUNAUX, LES CHEMINOTS

MOBILIS AU SALON
«WEST EXPO»
Le carrefour
économique
de l'Ouest

mobilis
participe au salon

FLN

Belayat réunira incessamment les responsables de groupe du parti au Parlement.

L'ordre du jour concerne l'étude des avant-projets de lois soumis à la présente session ainsi que des propositions.



au Centre des conventions d'Oran (CCO). Un rendez-vous économique professionnel dédié au partenariat et à l'investissement, qui regroupe les acteurs économiques nationaux et étrangers issus de divers secteurs, aspirant à contribuer activement à l'essor économique et social de l'Algérie.

Mobilis participe au salon «West Expo», qui se déroule du 26 au 30 mars

MSP

Le MSP organisera samedi 30 mars une réunion publique où sont conviés des experts et la presse « pour évaluer le contenu des documents qui seront discutés au congrès. » qui aura lieu au mois de mai.



Le petit-fils de Taous Amrouche veut réaliser un film documentaire sur sa grand-mère

M. Yann Seweryn, petit-fils de la romancière et artiste Taous Amrouche (1913-1976), compte réaliser un film documentaire sur la vie et l'œuvre de sa grand-mère.

Rencontré en marge de la 13^e édition du Festival national du film amazigh, Seweryn a indiqué à l'APS qu'il s'agit de réaliser un documentaire long métrage en hommage à Taous Amrouche «tant que femme exceptionnelle ayant marqué la culture algérienne de son empreinte indélébile, à travers des œuvres romanesques et des chants immuables légués à la postérité». Ce projet de film qu'il perçoit comme «un signe de reconnaissance» à cette grande dame de la culture algérienne, constitue, selon lui, «un prolongement et

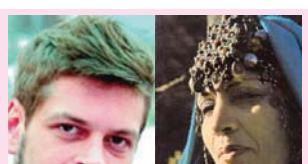
un approfondissement d'un documentaire court métrage qu'il a réalisé sur son aïeule, dans le cadre d'un « travail d'application », exécuté à l'Ecole de cinéma de Lodz (Pologne), où il étudie actuellement, a-t-il précisé.

« Je ne rendrai jamais assez hommage à feu Abderrahmane Bouguermouh qui m'a beaucoup encouragé à mettre en exécution ce projet, lors d'une rencontre de cet ami fidèle de la famille des Amrouche, à Béjaïa en août 2012 », a fait savoir l'invité du Festival du cinéma amazigh, en ajoutant que son projet « a suscité un grand enthousiasme parmi la population, tel que je l'ai ressenti à travers des entretiens que j'ai eus avec les habitants des villages d'Ighil

Ali (Béjaïa) et de Tizi H'ibell, principaux lieux d'inspiration de l'artiste».

Selon son réalisateur, le tournage du film aura lieu non seulement en Algérie, pays natal de l'auteur « Le Grain magique », mais aussi à travers de nombreux pays où celle-ci avait vécu, tels que Tunisie, Maroc, France, Italie, « en vue de recueillir le maximum de témoignages sur cette grande artiste qui a voué sa vie à la culture ».

Interrogé sur l'impact attendu de son projet, Seweryn a déclaré que « au-delà de l'aspect affectif me liant à mon aïeule, il s'agit, surtout d'accomplir un devoir de mémoire, en tentant de restituer, par l'enregistrement du son et de l'image, des bribes et



des tranches de vie de l'auteur « La Jacinthe noire ».

S'agissant du délai prévisionnel pour l'aboutissement de ce projet cinématographique, Seweryn a estimé qu'il « n'est pas aisé d'avancer pour le moment, un timing pour la réalisation d'une telle œuvre, nécessitant beaucoup de documentation et de recherches d'informations ».

CE MATIN À 8H À BLIDA
Sortie de la 8^e promotion
des lieutenants de police externe

M. Dahou Ould Kablia, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales accompagné du général-major Abdelghani Hamel, directeur général de la Sureté nationale, présidera ce matin à 8 heures, une cérémonie de sortie de la 8^e promotion des lieutenants de police externe à l'Ecole de police de Soumaïa dans la wilaya de Blida. Cette cérémonie sera rehaussée par la présence de hautes personnalités nationales, de hauts cadres de l'Etat, de membres de la société civile et les parents des nouveaux cadres.

Precisons que cette promotion est constituée de 592 cadres dont 61 femmes.

**SAMEDI
30 MARS
À 9 H
AU JARDIN
D'ESSAI D'EL
HAMMA**

Portes
ouvertes sur
le diabète

A l'occasion de la Journée nationale des malades diabétiques, l'Association des malades diabétiques de la wilaya d'Alger organisera samedi 30 mars au Jardin d'Essai d'El Hamma, des portes ouvertes sur le diabète et ses complications.

Cette manifestation verra la participation de spécialistes dans le domaine qui animeront divers ateliers, 1^{er} atelier : diagnostic précoce du diabète et de l'hypertension artérielle, 2^e atelier : le pied diabétique et l'éducation sanitaire, 3^e atelier : le régime alimentaire, 4^e atelier : le sport et le diabète.

FLN

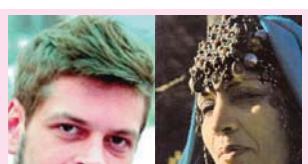
Belayat réunira incessamment les responsables de groupe du parti au Parlement.

L'ordre du jour concerne l'étude des avant-projets de lois soumis à la présente session ainsi que des propositions.



MSP

Le MSP organisera samedi 30 mars une réunion publique où sont conviés des experts et la presse « pour évaluer le contenu des documents qui seront discutés au congrès. » qui aura lieu au mois de mai.



EMPLOI

3 ministres rencontrent les représentants des jeunes de Ouargla et Ghardaïa

Les ministres de l'Intérieur et des Collectivités locales, de l'Agriculture et du Développement rural et des Ressources en eau respectivement Daho Ould Kablia, Raïchid Benaïssa et Hocine Necib ont tenu hier une réunion avec les "notables et représentants de la société civile" des wilayas de Ouargla et Ghardaïa sur l'emploi dans ces secteurs.



Les solutions proposées et programmes élaborés par les secteurs ministériels concernés et les modalités de leur mise en œuvre ont été examinées lors de cette rencontre, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre "des rencontres

périodiques organisées pour l'examen des aspects socio-économiques relatifs notamment au recrutement et à l'emploi".

Des rencontres similaires ont été programmées avec les secteurs de l'Energie et des mines, de l'Industrie et du Tourisme", ajoute la même source.

FENOUGHIL (ADRAR)

Rencontre de concertation APC - Société civile

Les responsables de l'Assemblée populaire communale (APC) de Fenoughil (30 km au sud d'Adrar), ont tenu hier une rencontre de concertation avec les représentants de la société civile sur la gestion des affaires de la cité.

La réunion vise la mise en place d'un conseil consultatif communal, associant la société civile dans la gestion des affaires de la collectivité, notamment en matière de développement local, à travers un dialogue calme et constructif, ont indiqué les responsables de cette commune.

Les participants, représentants d'associations locales et des comités de quartiers, ont mis à profit, la ren-



contre, pour évoquer une série de sujets allant dans le sens de l'amélioration du cadre de vie du citoyen. Affichant un large intérêt à pareilles initiatives, ils ont appelé toutefois à

choisir, en toute transparence, les membres de ce conseil consultatif qui devront, a-t-on souligné, faire l'unanimité auprès des citoyens.

Ils ont, en outre, mis l'accent sur la nécessaire association de la société civile à la gestion des différents dossier inhérents, entre autres, à l'emploi, au logement, au règlement des conflits et au choix des projets de développement.

Le président de l'APC de Fenoughil a, pour sa part, signalé que cette rencontre sera suivie d'autres pour mettre en place un conseil consultatif "faisant l'unanimité" et susceptible de consacrer la culture du dialogue et de la concertation entre l'administration, le citoyen et les élus.

LAGHOUAT

La faculté de médecine ouvrira ses portes en septembre

La faculté de médecine de Laghouat ouvrira ses portes en septembre prochain et sera intégrée à la carte universitaire de la saison 2013-2014, a indiqué hier le wali.

Cette faculté sera installée dans le nouveau pôle universitaire, où un institut de 2000 places pédagogiques vient d'être réceptionné et lui sera réservé, a indiqué M. Youcef Chorfa à l'APS, en marge de la 1^{re} session ordinaire

de l'Assemblée populaire de wilaya. Un premier noyau de staff médical spécialisé se prépare déjà à l'encadrement de la formation de base, notamment dans certaines disciplines déjà existantes au niveau de l'université Amar Thellidi de Laghouat, à l'instar de la biologie, a ajouté le chef de l'exécutif de la wilaya.

BÉCHAR

"Tout est fin prêt" pour l'ouverture de la première faculté de médecine

"Tout est fin prêt" pour l'ouverture, à la prochaine rentrée universitaire (2013-2014), de la première faculté de médecine de l'université de Béchar, a-t-on appris hier auprès du recteur de cette université.

Des conventions de partenariat dans le domaine de la formation médicale ont été signées avec plusieurs universités du pays, notamment celles de Tlemcen, de Sidi Bel-Abbès



et d'Oran, a précisé le Dr Abdallah Laoufi. L'ouverture de cette première

faculté spécialisée vient en concrétisation des efforts déployés depuis 2004 par les secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de la santé pour la donnation du Sud-Ouest du pays, d'une pareille institution universitaire spécialisée dans la formation médicale, a-t-il souligné.

APS

TAMANRASSET : Large opération de numérisation des services de l'état civil

Une large opération de numérisation des services de l'état civil de certaines communes de la wilaya de Tamanrasset vient d'être réalisée, a-t-on constaté. Inscrite dans le cadre de l'amélioration des prestations de l'administration locale, cette opération devra faciliter, grâce à l'exploitation du support informatique, la délivrance rapide de documents officiels, dont notamment les extraits d'acte de naissance. L'opération sera étendue très prochainement aux autres documents de l'état civil, une action en phase de finalisation, a indiqué le secrétaire général par intérim de la commune de Tamanrasset. M. Abdelkader Touhami a expliqué que la saisie numérisée des registres de l'état civil, menée de la fin 2011 à mai 2012, s'est effectuée grâce à la mobilisation d'un encadrement qualifié et d'un support technique moderne approprié (PC, réseau intranet, Imprimantes, etc). Selon les responsables, les communes, initialement rattachées à Tamanrasset, à savoir In-M'guel, Abalesa, Ideles, Tazrouk et Guez zam, ont obtenu de la commune mère (Tamanrasset) des copies des registres matricules sur disques compacts, en vue de leur faciliter la délivrance informatisée des documents d'état civil à leurs administrés.

GHDARAÏA : 17 personnes présumées auteurs d'acte de vandalisme arrêtées

Dix-sept (17) personnes, auteurs présumés d'actes de vandalisme, ont été arrêtées mardi suite aux événements dans la ville de Ghardaïa à l'ouverture de la 46^e édition de la Fête du tapis, apprend-on de source policière. Les auteurs présumés d'actes de vandalisme, de destruction de biens publics et privés, d'incendies, de dégradation de véhicules et de coups et blessures sur les forces publiques ont été arrêtés en flagrant délit et déférés hier devant le juge d'instruction, précise la même source. Un des auteurs des actes de vandalisme présumés, qui se déclare être le responsable local de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH) et de la section locale d'Amnesty international, serait l'instigateur de ces actes et troubles, précise-t-on. Les arrestations sont survenues suite aux événements de Ghardaïa, quelques heures avant le coup d'envoi de la Fête du tapis lorsque des dizaines de personnes ont investi la tribune officielle pour empêcher le déroulement de cette manifestation, a-t-on constaté. Des échauffourées ont éclaté entre les protestataires et les forces de l'ordre avant de dégénérer en véritable émeute, au cours desquelles plusieurs édifices publics ont été saccagés, des véhicules incendiés, l'immobilier urbain et des distributeurs de billets de banque endommagés, avant que les agents antiémeutes n'interviennent utilisant des gaz lacrymogènes pour rétablir l'ordre.

BÉCHAR

100 participants aux 5^e journées nationales médico-chirurgicales

Une centaine de spécialistes et autres praticiens de la santé animent les 5^e journées nationales médico-chirurgicales, ouvertes hier à l'université de Béchar. Cette rencontre scientifique, dont l'organisation s'inscrit dans le cadre de la formation continue et de la confrontation des recherches des différents spécialistes dans diverses pathologies, permettra la programmation d'interventions chirurgicales au profit de malades de la région, a indiqué le directeur local du secteur de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. Des équipes médicales spécialisées de plusieurs CHU du pays, ont procédé hier à des interventions chirurgicales au profit d'une centaine de malades, au niveau des établissements hospitaliers publics d'Abadla et Béni-Abbes et à l'hôpital Tourabi Boudjemaâ à Béchar. Cette opération permet à plusieurs éminents chirurgiens et autres spécialistes de procéder à des consultations médicales et des interventions chirurgicales dites "lourdes", signale un responsable du comité d'organisation de ces journées. En marge de ces interventions, une cinquantaine de communications portant sur différentes pathologies sont au programme de cette manifestation scientifique qui s'étale sur trois jours.

PARTIS

Mme Hanoune appelle à une révision des priorités pour une prise en charge des préoccupations de la société



La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT) Mme Louisa Hanoune a appelé hier à Alger, à la révision de "l'échelle des priorités" pour la prise en charge effective des préoccupations de la société, faisant remarquer "un déséquilibre" entre les régions et les communes. Dans une conférence de presse faisant suite à une session ordinaire de la commission nationale des élus tenue vendredi dernier, Mme Hanoune a souligné la nécessité qu'il y a pour l'Etat "de résorber le déficit financier qu'accusent, selon elle, plus de 900 communes" et de "revoir l'échelle des priorités" telle la politique de l'emploi et des salaires.

Elle a souligné l'émergence "de nouveaux richesses dont les fortunes augmentent de jour en jour, alors que, parallèlement, 20% des Algériens vivent sous le seuil de la pauvreté", déplorant le "caractère précaire" des postes d'emploi créés, et le fait que "le chômage ne soit pas traité à partir de sa racine. Pour la résorption du chômage, Mme Hanoune a proposé "la réouverture des entreprises publiques fermées dans le cadre des réformes économiques". Après avoir souligné que les problèmes dont souffrent les jeunes sont identiques, aussi bien au Nord qu'au Sud du pays, la porte-parole officielle du PT a estimé que les mesures prises par l'Etat en faveur du développement économique et social "sont importantes, mais insuffisantes". Par ailleurs, Mme Hanoune a réitéré la position de son parti quant à l'application de la peine capitale, déclarant que cette mesure était "inutile" dans la lutte contre le crime, citant comme exemple les pays qui exécutent cette sentence sans arriver pour autant à faire reculer le taux de criminalité. En contrepartie, Mme Hanoune a suggéré "l'application de mesures rigoureuses pour trouver les solutions à tous les problèmes". Au plan international, Mme Hanoune a souligné que la réserve émise par l'Algérie au sujet de l'octroi à l'opposition syrienne d'un siège à la Ligue arabe "était légitime, mais pas suffisante", estimant que "cette Ligue arabe est devenue à nos jours, une Ligue des coups d'Etat arabes qui visent les Républiques, et un repaire de putschistes".

ACCIDENTS DE LA ROUTE

8 morts et 43 blessés en une journée

Huit personnes ont trouvé la mort et 43 autres ont été blessées dans 26 accidents de la route survenus durant la journée de mardi à travers 19 wilayas du pays, selon un bilan rendu public hier par les services de la Gendarmerie nationale.

Ces accidents ont provoqué également des dégâts matériels importants à 31 véhicules. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen avec trois morts et un blessé dans un accident survenu dans la localité de Bab El-Assa, suivi des wilayas de Bouria, Médéa, Guelma, Sétif et Tamanrasset avec un mort chacune, précise la même source.

TROP DE MORTS SUR NOS ROUTES

La cote d'alerte dépassée

Boualem Branki

Il y a longtemps que la cote d'alerte a été dépassée en matière d'accidents de la route dans notre pays. Pis encore, l'Algérie est en passe de devenir le pays le plus meurtrier et dont les routes sont les moins sûres au Maghreb du fait du nombre ahurissant de sinistres enregistrés chaque jour.

Dans la seule journée de mardi, pas moins de huit personnes ont trouvé la mort et 43 autres ont été blessées dans 26 accidents de la route enregistrés à travers 19 wilayas du pays, selon un bilan rendu public hier mercredi par les services de la Gendarmerie nationale.

C'est là un bilan effrayant, un phénomène qui a pris des allures d'un véritable Léviathan, un monstre qui décime les vies et les destins sur nos routes. En 2012, le bilan est préoccupant: 3 737 morts et 48 875 blessés, selon un bilan annuel établi par les services de la sécurité routière de la Gendarmerie nationale. C'est triste et accablant pour les efforts consentis en termes d'amélioration du réseau routier, des transports, de modernisation des infrastructures routières et globa-



lement pour les services de sécurité déployés justement sur nos routes pour limiter ce fléau qui a pris les allures d'un phénomène social structurel.

Même si le nombre de personnes décédées en 2012 a enregistré une baisse de 2,45% par rapport à l'année 2011, il n'en demeure pas moins que c'est là un bilan consternant. En une décennie, c'est l'hécatombe sur nos routes: le nombre d'accidents enregistrés entre 2003 et 2012 est de 242 450, causant la mort à 34 623 personnes et des blessures à 422 862 autres.

Triste bilan en fait qui interpelle autant les usagers de la route que les services de sécurité et les pouvoirs publics pour qu'une stratégie globale soit mise en œuvre contre ce fléau. Car non seulement le nombre de décès est en hausse, mais également celui des blessés cor-

porels dont beaucoup resteront handicapés à vie et partant à la charge de la société.

Sur un autre registre, les effets économiques d'un tel phénomène sont autrement importants, avec des coûts annuels de plus de 26 milliards de dinars en termes de remboursements sur un total de 35 milliards de dinars remboursés par les assurances pour tous les sinistres confondus.

C'est énorme, et cela coûte en fait près d'un point de croissance du PIB algérien. Comment, dès lors inverser la tendance? La question est actuellement en train de faire l'objet de campagnes de prévention drastiques des services de sécurité, notamment la GN, mais dont les méthodes de prévention doivent être autrement plus modernes, plus proches des sinistres potentiels avec des approches scientifiques d'analyse et de

traitement de ce fléau, car les "radars" et les retraits de permis, il faut le signaler, ne sont pas dissuasifs, et, surtout, ont montré leur totale inefficacité dans la hausse vertigineuse des sinistres et des morts. Dès lors, il faut une autre législation à la source, un programme de formation plus poussé, avec, pourquoi pas, des conditionnalités draconiennes pour passer son permis de conduire comme par exemple avoir le niveau de terminale des lycées pour le permis poids lourds, la catégorie qui fait le plus de dégâts sur nos routes.

Une chose est sûre: la disuasion a montré ses limites, il faut plus que jamais un système de prévention plus musclé, en direction notamment des "récidivistes".

Pour que nos routes soient plus sûres, pour qu'il y ait moins de morts sur nos routes.

"AUTOEXPO" 2013

Les délais de livraison jugés "trop longs" par les acheteurs, les concessionnaires s'en défendent

Au salon de l'automobile d'Alger "Autoexpo" 2013, le carnet de commandes des concessionnaires est bien rempli. Pour autant, des clients dénoncent des délais de livraison "trop longs", allant jusqu'à trois mois et plus pour certains modèles, même avec le paiement des 10% requis dans le contrat.

Je suis surpris de découvrir que la mention --livraison immédiate-- apposée sur quelques véhicules exposés au salon n'a qu'une valeur de réclame et n'est guère respectée", regrette un client rencontré dans les allées du salon.

Un autre client indique qu'il espérait "récupérer sa nouvelle voiture dès ce lundi", mais sa déception est grande lorsqu'il s'entend dire par un agent commercial qu'il doit patienter "au moins 10 jours après la clôture du salon" pour pouvoir se mettre au volant de sa voiture.

Mais, pour certains types de véhicules, les délais d'attente s'allongent jusqu'à quatre mois, selon un client. Ce dernier avoue qu'il a fait appel à "des connaissances" chez un concessionnaire pour tenter de réduire ce temps d'attente et de se faire livrer sa voiture dans au moins deux mois "sans que le pari soit gagné pour autant". La plupart des acheteurs rencontrés au Salon de

l'automobile s'interrogent sur le fait qu'ils doivent attendre plus de 45 jours en moyenne pour entrer en possession de leur véhicule alors qu'ils ont payé l'avance des 10% du prix global du véhicule réclamée par les concessionnaires.

Au courant de cette pratique généralisée par les concessionnaires, l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement de la wilaya d'Alger (APOCE) "déplore ce genre de pratiques commerciales".

Contacté par l'APS, le président de l'APOCE, M. Mustapha Zebdi, explique que "le délai de livraison ne doit pas dépasser les 45 jours, sauf s'il y a un accord écrit entre les deux partenaires (concessionnaire et acheteur)".

Où va l'argent du client?

Les concessionnaires rencontrés au salon font état de la même remarque, soulignant que les acheteurs potentiels "sont informés en toute clarté des conditions de vente notamment de la disponibilité des modèles commandés". Ils se défendent même de vouloir utiliser l'argent des clients pour d'autres fins que celles mentionnées sur le contrat de vente.

Certains d'entre eux assurent que "le client, qui manifeste un empreinte particulier, peut disposer de sa voiture le jour même du paiement de la totalité

du montant de la facture et ce même lors du salon".

Les concessionnaires expliquent qu'en règle générale, les livraisons ne s'effectuent qu'à partir du 10^e jour de la clôture du salon et s'étalent sur plusieurs jours afin de ventiler le flux des clients. Cette méthode de gestion est censée limiter les longues files d'attente devant les dépôts de livraison.

Pour autant, certains clients acceptent même de patienter de huit mois à une année pour acquérir le modèle choisi, estimant que la fiabilité du moteur du véhicule de leur choix est "inégalable", selon certains concessionnaires.

Les acheteurs potentiels relèvent d'autres irrégularités. Ainsi, quand ils renoncent à l'achat d'un véhicule déjà commandé pour en choisir un autre, ils doivent encore patienter pour une nouvelle commande. M. Zebdi a demandé des exemplaires de bons de commandes et de contrats à ces concessionnaires, afin de détecter d'éventuelles clauses abusives.

Ces derniers ont refusé de les lui transmettre sous prétexte "que ce sont des documents internes". Le Salon de l'automobile d'Alger doit fermer ses portes demain vendredi.

APS

CRISE SYRIENNE

Le Sommet arabe met l'accent sur l'importance des efforts visant à une solution politique

Les travaux de la 24^e session du Sommet arabe ont pris fin mardi à Doha en insistant sur la nécessité d'une solution politique de la crise syrienne et saluant les efforts des Etats arabes pour venir en aide aux réfugiés syriens.

Le communiqué final adopté par les chefs d'Etat arabes a mis l'accent sur le soutien de la mission de l'envoyé conjoint Lakhdar Brahimi en Syrie. S'agissant du volet palestinien, les participants ont décidé de l'envoi d'une délégation des ministres des Affaires étrangères conduite par le président du Conseil des ministres, du ministre qatari des AE et regroupant les ministres des AE de Jordanie, d'Arabie Saoudite, de Palestine et d'Egypte et du SG de la Ligue arabe, à la fin du mois



pour se concerter avec l'administration américaine sur les processus de paix bloqués, et présenter la position arabe face à la démarche adoptée vis à vis du conflit arabo-israélien.

Ils ont rendu hommage au peuple palestinien résistant, imputant à Israël l'entièr responsabilité d'une quelconque complication qui pourrait mettre en danger la santé des détenus en grève de la faim et exigeant la libération immédiate de tous les détenus et prisonniers palestiniens. Sur le même dossier, les responsables arabes ont convenu de tenir un mini-som-

met sous la présidence de l'Egypte pour accélérer la mise en œuvre de la réconciliation intra-palestinienne, garant de l'unité des Palestiniens. Le sommet a décidé de créer un fonds de soutien à El Qods doté d'un milliard de dollars pour le financement de projets et programmes visant à protéger son identité arabo-musulmane et à renforcer sa capacité à faire face à la politique d'isolation.

Par ailleurs les dirigeants arabes ont exprimé leur indignation et leur préoccupation face aux conditions de la minorité musulmane rohingya de Birmanie, appelant la communauté internationale à agir rapidement auprès du gouvernement de ce pays pour permettre à cette minorité de jouir de ses droits de citoyenneté. Ils ont évoqué la

situation dans l'Etat de Libye, au Liban, au Yémen, au Soudan, en Somalie, et aux îles Comores réaffirmant leur solidarité avec ces pays et les assurant de leur soutien économique et politique.

Concernant l'action de la Ligue arabe, les participants ont souligné la nécessité d'œuvrer en faveur de la promotion du système d'action commune de manière à lui permettre de relever les défis actuels.

Ils ont réaffirmé leur attachement aux principes et valeurs des droits de l'homme dans leur dimension globale et intégrée dans le cadre des dispositions de la Charte arabe des droits de l'homme et autres traités internationaux.

Il a été convenu que le Koweït abrite la 25^e session du Sommet de la Ligue arabe.

L'HISTOIRE RETIENDRA

Syrie : L'Algérie dit non à une guerre fratricide

Kamel Cherif

L'histoire retiendra que l'Algérie a émis des réserves sur l'octroi à l'opposition syrienne d'un siège au sein de la Ligue des Etats arabes, mettant ainsi en garde contre les initiateurs de cette décision aux conséquences néfastes. N'obéissant qu'à ses principes et à ses positions historiques, l'Algérie reste ainsi fidèle à sa ligne de conduite et refuse toute ingérence dans les affaires internes d'un pays souverain. Le Premier ministre Abdelmalek Sellal qui a représenté le président de la République au récent sommet de la Ligue des Etats arabes, l'a bien signifié devant les chefs d'Etat et souverains arabes. Pour l'Algérie, il n'est pas question de s'ingérer dans les affaires internes de la Syrie et encore moins

encourager un conflit fratricide. L'octroi de ce siège à l'opposition mènera inévitablement à une ingérence étrangère, ce qui risquera de provoquer des drapages graves. L'opposition pourrait ainsi être légalement armée par des pays ayant plaidé pour son entrée au sein de la Ligue arabe. Or, il s'agit d'armer des Syriens contre d'autres Syriens, ce qui est inadmissible et inacceptabile.

L'Algérie qui a refusé de cautionner cette option, a appelé plutôt au dialogue et à la réconciliation du peuple syrien avec lui-même, car les conflits internes ne peuvent être résolus qu'en Syrie et entre Syriens, loin de toute immixtion d'où qu'elle vienne. Mieux encore, l'Algérie a appelé à une action commune des pays de la région sous l'égide de la Ligue des Etats arabes, encourageant par là même les efforts dé-

ployés par l'Envoyé spécial de la Ligue arabe, Lakhdar Brahimi.

En ce sens, la solution pacifique devra être la seule issue à ce conflit qui a contraint des milliers de familles syriennes à s'exiler et se déplacer pour se réfugier dans différents pays. Il faut relever que la position de l'Algérie est inspirée de ses principes qu'elle a de tout temps défendus.

L'Algérie a toujours accueilli sur son sol les mouvements de libération durant les années 1960 et 1970, et continue sur la même lignée en soutenant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Elle a pris la même position lors des récents événements ayant secoué les pays de la région, en préconisant le dialogue et des solutions politiques au Mali, en Tunisie et en Egypte. Elle a ainsi réaffirmé son respect à la souveraineté des pays et aux aspirations et revendications légitimes des peuples épris de liberté et de démocratie.

L'Algérie aurait souhaité par ailleurs que les pays de la Ligue arabe se mobilisent en faveur de la Palestine et de la levée de l'embargo sur Gaza dont la population est meurtrie depuis plusieurs années. Cependant, les pays arabes adoptent la politique de l'autruche quand il s'agit de la Palestine et bombardent le torse contre des pays souverains.

Il est ainsi maladroit pour l'Algérie de cautionner une décision qui va à l'encontre de ses convictions, sachant qu'elle tire sa force de son soutien aux causes justes et de son plaidoyer pour que la paix et la sécurité règne dans le monde. A cet effet, l'Algérie s'en tient aux résolutions des Nations unies et d'autres institutions internationales.

ALGÉRIE-LIBYE Le Premier ministre s'entretient avec son homologue libyen

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal s'est entretenu, mardi à Doha, avec son homologue libyen, M. Ali Zidane.

Les entretiens, tenus en marge des travaux du 24^e sommet arabe, ont porté sur les questions arabes et régionales d'intérêt commun.



ALGÉRIE-LIBAN M. Sellal reçu par le président libanais

Le premier ministre M. Abdelmalek Sellal a été reçu mardi à Doha, capitale du Qatar, par le président libanais Michel Sleiman.

Les deux parties ont évoqué, lors de cette rencontre qui s'est tenue en marge de 24^e session du sommet arabe, des questions arabes et régionales d'intérêt commun.

ALGÉRIE-FRANCE Coopération dans le domaine des PME

Les perspectives de développement des relations algéro-françaises dans divers secteurs économiques, notamment les PME, ont été au menu des entretiens qu'a eus hier à Alger M. Cherif Rahmani, ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement avec des membres d'une mission parlementaire française en visite de travail en Algérie.

Dans une déclaration à l'issue de l'audience, le rapporteur de cette mission M. Jean-Pierre Dufau, a affirmé avoir abordé avec M. Rahmani l'importance pour les

deux parties de "travailler concrètement sur des perspectives communes de partenariat entre les entreprises françaises et algériennes notamment les PME vu le rôle actif qu'elles peuvent jouer dans les deux pays".

Soulignant l'importance du rôle de l'Algérie à l'échelle maghrébine et africaine, le député des Landes à l'Assemblée nationale française a fait parti aussi du souhait de la partie française de promouvoir davantage les liens de partenariat économique dans divers secteurs à l'image de l'industrie

agroalimentaire, le tourisme et le transport. "On sait la place et le rôle que l'Algérie joue et pourra jouer à l'avenir non seulement au Maghreb mais dans l'ensemble du continent africain, car l'Algérie est un grand pays avec lequel nous entendons travailler", a encore indiqué M. Dufau pour qui les accords conclus par les deux pays lors de la visite du président français François Hollande en Algérie en décembre dernier, donnent un nouvel élan aux relations bilatérales traditionnelles.

Dirigée par le vice-président de la commission des Affaires étrangères à l'Assemblée nationale française, M. Axel Poniatowski, la mission parlementaire a rencontré lors de son séjour en Algérie plusieurs responsables et représentants de la société civile algérienne.

Les perspectives de développement de partenariats bilatéraux et d'échanges entre les deux pays dans le domaine de l'emploi et l'aménagement du territoire ont également été examinées durant la rencontre entre le ministre de l'Industrie et la délégation française.

APS

LES CORPS COMMUNS
DE LA SANTÉ REVIENNENT
À LA CHARGE

Grève

cyclique de 3 jours, à compter du 8 avril prochain

La protestation reprend de plus belle dans le secteur de la santé publique. Les corps communs de la santé, toutes fonctions confondues (personnel administratif, agents de sécurité, ouvriers professionnels et travailleurs en pré-emploi) renouent avec la contestation. La Coordination nationale des corps communs du secteur, affiliée à l'Ugta, a déposé, hier, un préavis de grève nationale «cyclique», de trois jours et ce à compter du 8 avril prochain.

«Ce recours au débrayage est motivé, par une multitude de problèmes insoutenables et la non-satisfaction par la tutelle de notre plateforme de revendications», a expliqué, Ahmed Terrak, secrétaire général de la section syndicale Ugta du corps commun du CHU Mustapha Bacha.

Les corps communs de la santé qui réclament une amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles qu'ils qualifient de «misérables» dénoncent ce qu'ils qualifient «de mutisme» affiché par la tutelle qui n'a pas donné suite à leurs revendications socioprofessionnelles.

Selon eux, les promesses du ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière qui s'est engagé à prendre en charge leurs préoccupations sont restées lettres mortes. «Nous n'allons pas baisser les bras, nous allons poursuivre notre combat jusqu'à satisfaction de nos doléances qui sont tout à fait légitimes», affirme M. Terrak.

Les protestataires revendentiquent notamment la révision du statut particulier et du régime indemnitaire, l'élargissement de la prime de contagion à l'ensemble des travailleurs, le glissement catégoriel et la régularisation des contractuels et des vacataires pour leur permettre de mener à bien leurs missions et de vivre dans des conditions décentes et dignes. Il met en exergue la situation intenable dans laquelle se débattent les travailleurs qui n'arrivent pas à vivre dignement en raison de la dégradation du pouvoir d'achat.

«Nous sommes des laisser pour compte, vous vous rendez compte qu'il y a encore des gens qui sont payés à 9 000 dinars, d'autres qui ont plus de 25 ans de service touchent à peine 16 000 dinars.

Certains sont obligés de s'endetter pour subvenir aux besoins de leurs familles, c'est scandaleux», déplore, indigné, le secrétaire général de la section syndicale Ugta du corps commun du CHU Mustapha Bacha. Depuis quelque temps, les corps communs de la santé qui s'estiment «lésés» et «marginalisés», ont entamé des grèves cycliques, à l'échelle nationale, afin d'amener les pouvoirs publics à se pencher sur leur sort. Face au «silence» de leur tutelle, la grève demeure leur seule arme pour revendiquer leurs droits.

Amel B.

Le ministre de la Jeunesse et des sports, M. Mohamed Tahmi a estimé, mardi à Sidi Bel-Abbès, que le retard accusé dans la réalisation du projet du centre régional de regroupement des équipes nationales est «inacceptable». Dans une déclaration à la presse au cours de sa visite aux chantiers du projet, le ministre a indiqué que le rythme de réalisation du complexe est «insatisfaisant et inacceptable», soulignant que des mesures seront prises pour rattraper le retard et déterminer les raisons exactes de ce retard. M. Tahmi, qui a inspecté plusieurs infrastructures relevant de son secteur en compagnie du ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, M. Abdel-

Logement location-vente

UN PROGRAMME SPÉCIAL POUR LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE RÉSIDANT À L'ÉTRANGER

La bonne nouvelle de tebboune

Le gouvernement compte créer un programme spécial de logement au profit de la communauté algérienne résidant à l'étranger dans le cadre de la formule location-vente, a annoncé mardi à Sidi Bel Abbès le ministre de l'Habitat et de l'urbanisme, M. Abdelmadjid Tebboune.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite dans la wilaya, le ministre a souligné qu'une «réflexion réelle est engagée pour la création d'un programme à l'avenir au profit des émigrés désirant acquérir des logements dans le cadre de la formule Aadl.»

M. Tebboune a ajouté, lors de sa visite dans la wilaya en compagnie du ministre de la Jeunesse et des sports, M. Mohamed Tahmi, qu'il est en discussion avec le secrétaire d'Etat chargé de la communauté algérienne à l'étranger, en vue de dégager le cadre approprié pour créer ce programme.

En réponse à des questions des journalistes sur ce sujet, le ministre a souligné qu'«actuellement les émigrés ne peuvent pas bénéficier de programmes, car ils ne résident pas en Algérie et la priorité est de satisfaire la demande sur l'habitat de différentes formules aux algériens résidant dans le pays». «La question nécessite une réflexion approfondie pour que les



quotas d'habitat soient attribués aux émigrés à l'avenir d'une manière équilibrée», a-t-il encore indiqué, expliquant que les émigrés sont dispersés dans de multiples zones à l'étranger et qu'il faut, donc, dégager une formule adéquate pour le recouvrement de l'argent et des banques qui traitent les opérations à l'intérieur du pays et à l'étranger».

D'autre part, le ministre a appelé les bénéficiaires du soutien de l'Etat dans le cadre de l'octroi de logements, qui ont déposé des demandes pour d'autres logements ou pour d'autres formules, d'accélérer le retrait des demandes, mettant en garde contre les poursuites judiciaires contre les auteurs de fausses déclarations.

La mise en place d'un fichier national de l'habitat en cours d'élaboration dévoilera les bénéficiaires du soutien de l'Etat, a-t-il souligné rappelant que les dossiers de demandes de logements comportent une déclaration sur l'honneur attestant que le demandeur n'a bénéficié d'aucune formule de l'habitat soutenu par l'Etat.

Le ministre a annoncé dans ce cadre l'achèvement en avril prochain de l'élaboration de quatre fichiers nationaux qui comportent les bénéficiaires de logements et fixent les besoins nationaux de différentes formules de soutien selon une demande réaliste.

«Ces fichiers sont destinés aux entrepreneurs et entreprises de construction et d'autres à des entrepreneurs tricheurs et incompétents. Ce fichier national sera mis à la disposition des commissions nationales des marchés», a-t-il dit.

Plus de 4 millions de bénéficiaires ont reçu un soutien de l'Etat dans le cadre de l'accès au logement, selon le fichier national, en plus de 5 500 entrepreneurs, a souligné M. Tebboune.

Le ministre a inspecté plusieurs projets d'habitat, tous programmes confondus, en cours de construction à Sidi Bel-Abbès.

SIDI BEL-ABBÈS

Lancement d'un premier quota du nouveau programme national de logements location-vente

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, M. Abdelmadjid Tebboune a procédé, mardi à Sidi Bel-Abbès, au lancement du premier quota du nouveau programme national de logements location-vente.

Il s'agit d'un quota de 1 500 logements dont la première pierre de réalisation a été posée par le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme au niveau de la rue «Imtiyaz» au chef-lieu de wilaya, en présence du ministre de la Jeunesse et des sports M. Mohamed Tahmi. Ce projet sera réalisé par une société chinoise dans un délai de 24 mois.

M. Abdelmadjid Tebboune a posé, au même site, la pre-

mière pierre du projet de réalisation de 1 500 logements promotionnels publics et 315 logements promotionnels aidés (LPA).

Le ministre a inspecté, lors de cette visite, plusieurs projets d'habitat dont a bénéficié la wilaya de Sidi Bel-Abbès, à l'instar du projet de 1 326 logements participatifs, réalisés par des promoteurs immobiliers.

Il a également passé visité deux projets de 66 logements promotionnels réalisés par l'agence foncière de la wilaya et 200 logements sociaux sur le chemin de Ain Trid à Sidi Bel-Abbès.

**TAHMI HAUSSE LETON
Retard inacceptable
du projet du centre
régional
de regroupement
des équipes
nationales à Sidi Bel-
Abbès**



madjid Tebboune, a indiqué que ce pro-

jet stratégique devait être concrétisé avec plus de rigueur. Il a ajouté que ce genre

sportive, accuse un taux d'avancement de 65 pour cent, «un taux déjà signalé lors de mes visites précédentes en novembre dernier». Le ministre s'est engagé à mettre en place toutes les dispositions pour pallier ces lacunes concernant la réalisation de cette infrastructure qui devra être un pôle régional pour l'accueil des équipes nationales de diverses disciplines. Ce complexe s'étend sur une superficie globale de 7 hectares pour un investissement de plus de 1 milliard DA. M. Tahmi a inspecté à cette occasion l'école régionale des jeunes talents sportifs située au même site dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 90 pour cent.

APS

PARLEMENT



La commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est réunie mardi sous la présidence de M. Mahmoud Koumama pour écouter un exposé sur le projet de loi définissant les règles régissant les activités de la Poste et des télécommunications et celles des Technologies de l'information et de la communication (TIC).

M. Benhamadi présente le projet de loi relatif aux activités de la Poste et des télécommunications

Lors de l'exposé présenté en présence du ministre des Relations avec le Parlement, M. Mahmoud Khedri, le ministre de la Poste et des télécommunications, M. Moussa Benhamadi a indiqué que le texte «vise à mettre fin au monopole qui sévissait dans le secteur de la poste et des télécommunications et ouvrir la voie à la concurrence en vue de drainer davantage d'investissements».

M. Benhamadi a précisé qu'une telle initiative passait par la consécration du principe de séparation des deux secteurs, de la Poste et des télécommunications et la mise en place d'un cadre juridique à travers la création d'une instance de régulation indépendante.

Les nouvelles dispositions prévues par le projet de loi qui contient 216 articles prévoient l'amélioration des prestations offertes au citoyen dans le secteur en consacrant le droit de tous les citoyens à l'accès aux prestations des TIC et de l'e-gouvernement.

Il s'agit d'ouvrir le marché de la poste, des télécommunications et des TIC à de nouveaux opérateurs, le texte de loi ayant introduit de nouveaux concepts dont «Opérateur

virtuel» et «Opérateur alternatif». Cette mesure permet à certaines entreprises dont Sona-trach et Sonelgaz de mettre l'excédent en fibres optiques ou en installations à la disposition des opérateurs en téléphonie.

Le projet définit clairement les prérogatives de l'Autorité de régulation et élargit le champ de ses interventions aux TIC tout en définissant les conditions d'octroi d'autorisations pour l'exploitation des prestations de la poste et des télécommunications et les normes et caractéristiques techniques retenues pour l'octroi d'agrément, a souligné le ministre.

Le texte prévoit des sanctions financières à l'encontre des opérateurs ne respectant pas la législation en vigueur et introduit le concept de l'opérateur dominant.

Lors de son exposé, le ministre a précisé que le projet de loi prévoyait la création de deux instances à même de généraliser l'usage des TIC. Il s'agit de l'Observatoire de la Poste, des télécommunications et des TIC et du Conseil national de la Poste et des TIC.

BELKACEM MELLAH INNOVE

Des Maisons de jeunes «mobiles» au profit des zones déshéritées

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports chargé de la jeunesse, M. Belkacem Mellah, a annoncé mardi à Mostaganem la création de maisons de jeunes «mobiles» au profit des zones déshéritées.

«Les circonscriptions disposent d'un délégué local de la jeunesse qui doit coordonner ses activités avec l'Odej et les associations en créant des activités culturelles, de loisirs et de formation itinérantes d'une maison de jeunes mobiles en direction des jeunes des zones déshéritées», a souligné M. Belkacem Mellah lors de sa visite de travail dans la wilaya.

«Les femmes peuvent contribuer énormément à ce travail de proximité pour une meilleure insertion sociale (de la femme)», a-t-il dit en visitant la maison de jeunes «Sidi El Mejoud» de la ville de



Mostaganem, qui est gérée par une association féminine dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Office des jeunes. L'objectif est d'assurer une participation pleine et efficace des jeunes dans tout ce qui touche à l'environnement, a-t-il ajouté.

Le secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse, qui a procédé auparavant à l'installation officielle de la commission intersectorielle de la jeunesse locale élargie à 20 secteurs dont ceux des Affaires religieuses et de la Santé, a annoncé également la création prochaine d'une nouvelle chaîne de télévision «spécial jeunes».

Il a indiqué que son département est en train de préparer les fiches techniques de ce projet qui a eu l'aval du gouvernement et qui sera réalisé en partenariat avec le ministère de la Communication.

ALGÉRIE - FRANCE M. Belabbès reçoit Axel Poniatowski

Le président de la commission des Affaires étrangères et de la coopération de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Belkacem Belabbès a reçu, mardi à Alger, le vice-président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, M. Axel Poniatowski. Les entretiens ont porté sur les questions intéressant les deux pays dont les réformes politiques initiées par l'Algérie, les défis qui se posent aux investissements, les questions concernant la communauté algérienne établie en France, la situation au Sahel et le conflit au Sahara occidental, indique un communiqué de l'APN. Concernant les réformes politiques, M. Belabbès a passé en revue les réalisations accomplies en matière de soutien aux libertés politiques, de consécration de la liberté de la presse, de hausse du taux de représentation des femmes aux assemblées élues et d'ouverture du champ audiovisuel. Au volet investissements, M. Belabbès a affirmé que l'Algérie «s'attelle en collaboration avec ses partenaires à asseoir les fondements d'une économie forte» précisant que la règle de 49/51 «n'est qu'une formule permettant à l'Algérie de financer les projets d'investissement via ses banques et en contrepartie, ses partenaires se chargent du transfert des technologies et de l'encadrement». L'Algérie, a-t-il ajouté, «s'entend pour suivre la mise en œuvre de son plan quinquennal, accompagnée de ses partenaires, notamment dans certains secteurs tels l'habitat et le transport ferroviaire».

Par ailleurs, les deux parties ont abordé la question des émigrés et des binationalités et leur rôle dans la définition d'une approche à même de leur permettre de servir les intérêts des deux pays dans plusieurs domaines. Évoquant la situation au Mali, l'accent a été mis sur les menaces que représentent les groupes armés activant dans la région du Sahel.

Dans ce contexte, le groupe parlementaire français a affirmé que son pays «œuvrera à la reconstruction des mausolées classés par l'Unesco et la réhabilitation des manuscrits détruits avec le concours de la bibliothèque nationale française», précise le communiqué.

Concernant le Sahara occidental, M. Belabbès a affirmé que la France «pourrait jouer un grand rôle dans la définition d'un règlement au conflit conformément aux décisions de la Légauté internationale qui consacrent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination».

De son côté, M. Poniatowski a indiqué que son pays soutenait la mission de l'envoyé onusien précisant que les divergences des vues concernant ce dossier «ne sauraient influer sur l'excellence des relations qui unissent l'Algérie et la France».

USA

La Banque mondiale «prête» à travailler avec la nouvelle banque des Brics

La Banque mondiale (BM) s'est dit «prête» mercredi à travailler «étroitement» avec la nouvelle banque de développement lancée par les pays émergents des Brics, rejetant implicitement toute concurrence entre les deux institutions. «Nous saluons la création d'une banque de développement par les pays des Brics et nous sommes prêts à travailler étroitement avec cette nouvelle banque pour mettre un terme à la pauvreté», a indiqué la BM dans un communiqué. Réunis mercredi à Durban (Afrique du Sud), les dirigeants du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud ont annoncé le lancement d'une banque commune destinée à financer des projets d'infrastructure, qui devrait leur permettre de se passer de la Banque mondiale. La nouvelle banque pourrait être dotée d'un capital de départ de 50 milliards de dollars, soit 10 milliards par pays, même si de nombreux points restent encore en suspens. «Mettre en place une banque de développement est une entreprise majeure. Nous attendons les détails sur les moyens de financement de cette nouvelle banque, sa gouvernance et sa localisation», a ajouté la BM, affirmant qu'elle travaillait déjà avec chacun des cinq pays des Brics. «Nous avons hâte de partager notre expertise», a encore ajouté la Banque mondiale.

PÉTROLE

Les cours du pétrole mitigés en Asie

Les cours du pétrole étaient mitigés mercredi en Asie, les investisseurs reprenant leur souffle après une séance euphorique due à de bons indicateurs économiques aux Etats-Unis et digérant l'accord sur le sauvetage de Chypre et ses conséquences en zone euro. Le baril de «Light sweet crude» (WTI) pour livraison en mai perdait 12 cents, à 96,22 dollars, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord à même échéance progressait de deux cents, à 109,38 dollars. Après avoir atteint un niveau inédit depuis le 14 février, le pétrole «réside dans un marché peu animé», a observé Ric Spooner, analyste chez CMC Markets à Sydney. Les investisseurs «attendent de nouvelles informations (économiques) comme les chiffres des stocks (de brut) aux Etats-Unis», premier consommateur d'or noir au monde, a-t-il ajouté. Le pétrole new-yorkais a profité mardi du rebond des commandes de biens durables en février et de la hausse des prix des logements pour le douzième mois d'affilée en janvier qui ont compensé d'autres indicateurs moins positifs, dont la rechute de la confiance des ménages. Les chiffres sur le logement ont joué le rôle de «chevalier blanc dans une économie mondiale imprévisible», a noté IG Markets Singapore dans un rapport. A Londres, le Brent reste davantage sensible à la situation dans la zone euro, «région la plus volatile» qui «a tout fait pour saper les chances d'un redressement économique cette année», selon IG Markets. Le marché a d'abord salué l'accord sur un plan de sauvetage financier de Chypre avant de s'inquiéter de ses répercussions sur d'autres économies fragiles de la zone. La restructuration du secteur bancaire chypriote et une ponction sur les dépôts non garantis (au-delà de 100 000 euros) dans les deux principales banques chypriotes pourraient augurer de mesures aussi drastiques imposées ailleurs en cas de risque de faillite. C'est l'idée accréditée par le président de l'Eurogroupe, Jeroen Dijsselbloem, qui a estimé que le modèle chypriote pourrait être répliqué à l'avenir dans d'autres pays fragiles de la zone euro, avant d'assurer face à la vive réaction des marchés que le cas de Chypre était spécifique.

ALGÉRIE - TUNISIE

L'Algérie a été le premier pays à revendiquer un nouvel ordre économique mondial

Le président du Conseil national économique et social (CNES), M. Mohamed Seghir Babes, a affirmé mardi à Tunis, que l'Algérie était le premier pays à adopter, depuis les années 1970, les stratégies visant à assurer la protection et la sécurité des droits économiques et sociaux des peuples en développement, revendiquant l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial.

Peu avant l'ouverture du Forum social mondial qu'abrite Tunis, M. Babes a confié à l'APS que la délégation algérienne attendait de ce grand rassemblement international des décisions et des recommandations qui viendraient conforter les positions «constantes et de principe» prises par l'Algérie dans les années 1970, dont l'objectif est de soutenir les décisions souveraines des peuples en développement, de défendre leurs intérêts économiques et sociaux, et en premier lieu, l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial, rappelant la nationalisation des banques, des mines et des hydrocarbures.

M. Babes qui conduit une délégation du CNES aux travaux de ce Forum, a mis en exergue l'importance des stratégies



adoptées par l'Algérie, consistant en la promotion des dialogue Nord-Sud et Sud-Sud, dans une conjoncture marquée par des crises économiques, énergétiques, alimentaires et environnementales.

Abdorant les grands axes sur lesquels devront s'articuler les travaux du Forum, M. Babes a mis l'accent sur le principe de la mise en œuvre des droits des peuples à l'autodétermination, à l'instar du droit du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. S'agissant de la participation active de l'Algérie aux travaux du Forum, M. Babes a indiqué que plusieurs délégations algériennes repré-

sentant des associations et des composantes de la société civile faisaient partie de la délégation du CNES, soulignant son souci de voir les membres de la délégation qu'il préside s'investir dans les travaux des ateliers pour donner davantage de consistance à la participation algérienne et défendre les positions algériennes conformes aux stratégies de ce Forum depuis sa création. Présentant les missions dévolues au CNES, M. Babes a rappelé que son institution «qui est une instance consultative» ambitionne de promouvoir «la démocratie participative», le dialogue social, la défense des principes de justice sociale, d'équité économique et de distribution équitable des richesses.

ENERGIE

Lancement des travaux de la mégacentrale électrique de Cap-Djenet

Les travaux de réalisation de la mégacentrale de production d'électricité en cycle combiné, d'une capacité d'1 200 MGW, à Cap Djenet, à l'est de Boumerdès, viennent de démarrer, a-t-on appris mardi du Directeur de wilaya de l'énergie et des mines DE

«La réalisation du projet est confiée à un groupe sud-coréen, en partenariat avec des opérateurs publics algériens, pour un montant de plus de 73 milliards de DA», a indiqué à l'APS M. Abdelkader Khour, signalant que la centrale fonctionnera au gaz naturel et au mazout. Cette centrale, inscrite au titre de la

politique du secteur visant la production de 12 000 MGW supplémentaires d'électricité à l'horizon 2016 en vue de couvrir la demande nationale ascendante en la matière, sera implantée sur une surface de près de 22 ha, spécialement sélectionnée sur le littoral de Cap Djenet pour sa conformité avec les critères nécessaires par ce genre d'installations, dont sa proximité avec les RN 24 et 12, ainsi que la voie ferrée, est-il signalé.

Ce site a été aussi sélectionné à proximité de l'actuelle centrale de 600 MGW qui fonctionne depuis plusieurs années déjà dans la région, pour faciliter la

couverture des besoins en eau de la nouvelle centrale. Une fois opérationnelle, cette station devrait contribuer à l'alimentation en énergie électrique des wilayas de Boumerdès, Tizi-Ouzou, Bouira, Blida, Sétif et Bordj Bou Arréridj, grâce à des câbles électriques de 400 KVA, qui la reliera au réseau national de distribution d'électricité, a expliqué le responsable du secteur.

Un délai de 36 mois est fixé pour la concrétisation de ce projet, dont il est attendu la création de près de 200 emplois à sa mise en service, pour atteindre progressivement plus de 2 000 postes de

travail permanents, en plus d'un nombre important d'emplois indirects.

Le groupe sud-coréen est chargé de la «conception, l'ingénierie, la fabrication des matériels, l'acquisition des équipements et matériaux, la supervision des travaux de génie civil, les travaux de montage, l'installation, les essais, la mise en service des groupes, et des garanties, en plus de la formation de près de 200 cadres algériens, qui constitueront le personnel de cette future centrale», selon les clauses fixées dans le contrat de charge signé avec l'entreprise Sonelgaz (chef du projet), est-il souligné.

RUSSIE

Hydrocarbures : la Russie stagnera au niveau mondial en raison de la baisse des prix

La baisse des prix du pétrole et du gaz prévue jusqu'en 2030 empêchera l'économie russe de combler le fossé qui la sépare des plus puissantes économies du monde, a estimé mardi le vice-ministre russe du Développement économique Andreï Klepatch.

«La configuration du marché du pétrole et du gaz change notablement. Si à l'heure actuelle, le pétrole de schiste ne constitue que 6% de la production mondiale de brut, d'ici 2030, sa part dépassera 11%,» a déclaré M. Klepatch lors d'un point de presse cité par l'agence russe RIA Novosti.

Selon son ministère, la production de gaz de schiste ne sera pas moins dynamique, ce qui permettra à la plus



grande économie du monde, les Etats-Unis, d'être beaucoup moins dépendante des importations d'hydrocarbures.

«Nous ne nous attendons pas à un effondrement des prix, mais à terme, les prix du pétrole et du gaz seront inférieurs à ceux auxquels nous nous sommes habitués ces dernières années. Le prix du pétrole sera celui de 2010, soit de 90 à 95 dollars, et n'augmentera que légèrement après 2020», a indiqué le vice-ministre, précisant qu'il s'agissait là d'un scénario plutôt optimiste de développement économique de la Russie d'ici 2030.

APS

El Harrach

UNE DISPUTE TOURNE AU DRAME

15 ans de prison pour le principal inculpé

En ce mois de mars 2013, deux frères sont jugés pour crime et complicité. Encore une vie humaine qui s'éteint pour des raisons ridicules, hélas !

A.Ferrag

Les faits de cette affaire remontent au Ramadhan 2010. La dispute, qui éclate entre deux «messieurs», n'a absolument rien de romantique. Des disputes, on en voit partout et par cette journée de jeûne, les gens pressent le pas, rêvant des délicieux mets qui les attendent à la maison.

Pourtant, certains passants curieux veulent connaître l'aboutissement de cette dispute, ceux-là mêmes qui témoignent en faveur de la victime, le jour du procès, au tribunal criminel d'Alger.

Que s'est-il, donc, passé en ce jour fatidique ? Nabil est Mohamed se disputer depuis un bon moment. Le ton monte, et voilà que Nabil assène un coup de couteau mortel à son adversaire, au niveau du thorax, sous le regard surpris des curieux. La victime rend l'âme quelques secondes après son admission au CHU. L'on procède alors à l'arrestation du mis en cause



ainsi que son jeune frère qui se trouvait sur les lieux du crime.

Au box des accusés, Nabil ne nie à aucun moment les faits retenus contre lui. Il ajoute, cependant qu'il n'a fait que se défendre face à la férocité de la victime.

Des propos très vite démentis par les témoins, qui demeurent formels : la victime, en l'occurrence, Mohamed, était en position de faiblesse au moment du drame et n'avait sur lui aucune arme.

Le jeune frère de l'accusé clame haut et fort son innocence. «Ce n'est pas parce que j'étais sur les lieux du crime que je suis criminel ou com-

plice. Je suis innocent», dira-t-il à la cour. Le représentant du ministère public fera fi de ce témoignage et mettra en exergue la gravité des faits et la facilité avec laquelle «n'importe qui» peut peu qu'il y ait une dispute dans l'air. Il requiert ainsi 15 ans de prison ferme à l'encontre du mis en cause Nabil et 10 ans de prison ferme à l'encontre de son jeune frère, Lotfi, suspecté de complicité de meurtre.

Au terme du procès, la cour condamne Nabil effectivement à une peine de 15 ans de prison ferme alors que Lotfi bénéficie de la relaxe pure et simple.

ENLÈVEMENT D'ENFANTS

Un projet de mesures d'urgence sera présenté au gouvernement la semaine prochaine

Le projet de mesures d'urgence concernant la prévention des enlèvements d'enfants sera «présenté au gouvernement la semaine prochaine», a fait savoir mardi un membre du groupe du travail chargé de la mise en place de mesures de lutte contre le phénomène d'enlèvement des enfants, M. Abderrahmane Aârar. Dans une déclaration à l'APS, M. Aârar qui préside le réseau algérien de protection des droits de l'enfant «Nada», a affirmé que le projet de mesures d'urgence pratiques pour la lutte contre le phénomène d'enlèvement, notamment en matière de sensibilisation et de prévention que le groupe de travail s'est chargé d'élaborer «sera présenté au gouvernement la semaine prochaine». Parmi les mesures proposées, M. Aârar a cité celles relatives au système d'alerte et les campagnes nationales de sensibilisation en direction d'enfants et de leurs familles au niveau des écoles, des quartiers et des espaces publics. Dans le même contexte, M. Aârar a indiqué que les membres du groupe étaient unanimes sur le fait que «80% des causes du phénomène d'enlèvement des enfants en Algérie étaient d'ordre social» mettant l'accent sur la nécessité de solutions basées sur cet aspect.

Il a précisé, par ailleurs, que ce groupe de travail était divisé en deux sous-groupes, le premier est chargé de faire des propositions de sensibilisation et de prévention, le

deuxième de proposer les mesures dissuasives en matière de lutte contre le phénomène d'enlèvement d'enfants.

Dans ce contexte il a rappelé que le groupe chargé de mettre en place les propositions de sensibilisation et de prévention, constitué de plusieurs secteurs, dont les ministères de la solidarité nationale, des affaires religieuses, de la santé et de la jeunesse ainsi que le mouvement associatif, s'est réuni lundi au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Le même responsable a souligné que d'autres mesures pratiques s'inscrivant dans le cadre de la protection continue des droits de l'enfant et de la lutte contre le phénomène d'enlèvement étaient en cours d'élaboration.

Un groupe de travail supervisé par le ministère de l'Intérieur a été installé. Il regroupe des représentants des secteurs de la Santé, la Justice, l'Education, de la Famille, des Sports, la Gendarmerie et la Police ainsi que des représentants de la société civile. Le groupe est chargé d'élaborer «dans les plus brefs délais» des mesures pour lutter de «manière efficace» contre ce fléau. Le groupe de travail sera chargé également d'appréhender les mobiles socio psychologiques à l'origine du phénomène, de formuler une série de solutions et des propositions à même de garantir la prévention, la sensibilisation autour de cette question ainsi que des mesures pénales fermes pour y faire face.

MAROC

Saisie de 3,66 tonnes de résine de cannabis près de Tanger

Au total 3,66 tonnes de résine de cannabis ont été saisies mardi par la gendarmerie marocaine sur une route située aux environs de Tanger (nord du Maroc), a-t-on annoncé de source locale. La quantité de drogue, contenue dans 122 colis, a été découverte à bord de deux fourgonnettes portant de fausses plaques d'immatriculation, qui ont essayé de forcer un barrage de contrôle, a précisé la Gendarmerie de-

royale, ajoutant que les passagers des véhicules ont réussi à prendre la fuite, de même que leurs complices qui suivaient, à bord de deux autres voitures portant également de fausses plaques d'immatriculation.

Selon le rapport annuel pour l'année 2012 de l'Organisation internationale de contrôle de stupéfiants (Oics) publié récemment à New York et cité par la presse marocaine, le Royaume de-

meure le principal pays fournisseur de résine de cannabis dans le monde malgré une diminution de la superficie des cultures illégales établie à 474 000 hectares en 2010 et la concurrence du cannabis en provenance d'Afghanistan. Environ 72% de la quantité totale de résine de cannabis saisie par les autorités douanières dans le monde en 2011, provenait du Maroc, selon la même source.

TLEMCEN

4 morts et un blessé grave sur la RN 7



Quatre personnes ont trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée dans un accident de la route survenu mardi sur la RN n°7 reliant les localités de Bab El Assa et Souani (wilaya de Tlemcen), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit lorsqu'un véhicule de tourisme est entré en collision avec un camion semi-remorque.

Trois victimes (deux femmes et une fille) sont mortes sur le coup alors que la quatrième, âgée de 20 ans, a rendu l'âme à l'hôpital de Ghazaouet. Les victimes de cet accident sont des membres d'une même famille, a précisé la même source. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

TIZI-OUZOU

10 ans de prison ferme pour le transporteur des terroristes

Le tribunal criminel près la cour de Tizi Ouzou a condamné mardi à 10 ans de réclusion criminelle un individu qui transportait dans son véhicule deux terroristes.

Sahraoui Abed, originaire de la wilaya de Tiaret, qui a été reconnu coupable d'appartenance à un groupe terroriste armé, avait été arrêté en octobre 2012 au niveau d'un barrage fixe à Tadmaït alors qui transportait à bord de son véhicule deux terroristes, selon l'arrêt de renvoi de cette affaire.

Lors du procès, Sahraoui Abed a nié les faits retenus contre lui. Le procureur général a requis la peine de 15 ans de prison ferme contre lui, et après délibération il a été condamné à 10 ans de réclusion criminelle.

Cinq autres complices de cet accusé, également originaires de Tiaret, jugés dans le cadre de cette même affaire pour le chef d'inculpation d'appartenance à un groupe terroriste ont écopé de cinq ans de prison ferme chacun.

TAÏWAN - SÉISME

Taipei a tremblé

Un séisme de magnitude 6,1 a fait trembler des immeubles dans la capitale taïwanaise Taipei mercredi, et a été ressenti sur tout le territoire, a annoncé l'agence météorologique taïwanaise. Aucun bilan humain ni matériel n'était immédiatement disponible après la secousse survenue à 10h03 (02h03 GMT) et dont l'épicentre a été localisé dans le comté de Nantou (centre) à 15 kilomètres de profondeur, selon l'agence Le Centre américain de géophysique (Usgs) a mesuré le séisme à 6,0 de magnitude l'agence météo nationale à 6,1. Le comté de Nantou avait été l'épicentre en septembre 1999 d'un tremblement de terre de magnitude 7,6 qui avait fait 2 400 morts, la catastrophe naturelle la plus meurtrière de l'histoire récente de l'île.

APS

JIJEL

Le fête du poisson célébrée aujourd'hui

La traditionnelle fête du poisson de Jijel se déroulera aujourd'hui, a-t-on appris auprès des organisateurs de cette manifestation culturelle et économique. Initiée par l'Office jijelien du tourisme, avec le concours de la direction de wilaya du tourisme et de l'artisanat, cette manifestation est destinée à mettre en valeur les richesses halieutiques de cette région littorale qui dispose de 120 km de côtes et d'importantes infrastructures de pêche. Le programme mis au point pour cette 6^e édition prévoit la participation de nombreux partenaires du secteur de la pêche et des ressources halieutiques, des instituts et écoles de pêche ainsi que des armateurs et patrons pêcheurs de Jijel et d'autres wilayas côtières du pays, a-t-on indiqué. Le concours du meilleur plat préparé à base de poisson ainsi que celui du "gros mangeur" du plat de "tikate" (sardines empilées et panées de farine et d'oeufs), une spécialité locale typique de la ville de Jijel, constitueront le clou de cette manifestation conviviale. Quoique un peu cher sur les marchés de proximité depuis quelque temps, le poisson refait surface lors de cette manifestation qui sera également marquée par la projection d'un documentaire vidéo et la remise de prix aux lauréats.

EL TARF

Plus de 150 projets «Blanche Algérie» en cours

Cent cinquante-neuf (159) projets "Blanche Algérie" sont en cours d'exécution dans la wilaya d'El Tarf, au titre de l'exercice 2011/2012, a indiqué le directeur de l'action sociale (DAS), Harrizi Djamel. Ces projets, qui ont profité à de nombreux jeunes chômeurs, portent essentiellement sur l'entretien et la préservation de l'environnement et du cadre de vie des différents quartiers et cités des 22 communes de la wilaya d'El Tarf. Selon la même source, les travaux sont également axés sur l'assainissement et le nettoyage des plages côtières en prévision de la saison estivale 2013 qui est activement préparée. Tout en insistant sur l'importance de la poursuite de ces projets destinés à l'amélioration du cadre de vie, le DAS a fait état de la poursuite d'autres projets de développement accordés à la wilaya d'El Tarf. D'autres opérations d'intérêt socio-économique et éducatif sont par ailleurs inscrites au titre du nouveau programme 2013 de l'action sociale, a indiqué M. Harrizi, en rappelant les efforts déployés par l'Etat pour l'amélioration des conditions de vie des populations rurales ainsi que la prise en charge effective des besoins des différentes couches démunies de la société.

BATNA

1,5 milliard de dinars pour la couverture d'oued El Hazzam

Une enveloppe financière estimée à 1,5 milliard de dinars a été allouée pour couvrir oued El Hazzam, qui traverse le centre-ville de Batna, a déclaré le directeur des ressources en eau. M. Abdellkrim Chebri a indiqué que les travaux lancés depuis peu, pour un délai de 16 mois, ont été confiés à l'entreprise nationale Cosider, et toucheront 3 000 mètres sur les 3 500 m que compte l'oued traversant la ville. La visite du ministre des Ressources en eau M. Hocine Necib, lundi dernier, dans la wilaya, a été l'occasion pour annoncer le renforcement, par des moyens humains et matériels, du secteur des ressources en eau, notamment le projet d'aménagement de l'oued, par des opérations hors budget. Cette opération permettra, selon M. Chebri, l'ouverture de plusieurs axes routiers et garantira également la fluidité de la circulation, en allégeant la pression sur les rues du centre-ville de Batna. La ville a connu en 2007 le lancement du chantier pour la couverture de l'oued Telfak, sur lequel 2 500 mètres ont été récupérés pour servir d'aires de détente.

BLIDA

Installation prochaine d'une dizaine de distributeurs automatiques de billets de banque

Une dizaine de distributeurs automatiques de billets de banque (DAB) viendront renforcer d'ici fin 2013 le secteur de la Poste à Blida pour porter leur nombre à 29 au niveau de la wilaya, a-t-on appris mardi du directeur de la wilaya d'Algérie Poste.

"Une étude est en cours en vue de porter le nombre de distributeurs automatiques de 19 actuellement à 29 unités à la fin de l'année 2013", a indiqué à l'APS M. Boukoth Tayeb, faisant partie de l'installation attendue d'un distributeur à l'université de Soumaa, tandis que le reste sera réparti à travers



les localités d'Ouled Yaïch, Blida, Mouzaïa, Chebli, Bouïnan et Boufarik.

En outre, M. Boukoth a signalé qu'une amélioration est attendue dans les presta-

tions fournies par son secteur, grâce, entre autres, a-t-il dit, à l'ouverture programmée d'un bureau de poste au niveau de chaque daïra de la wilaya, fonction-

nant en système de brigades (de 08h00 à 19h00). "Ce système est actuellement appliquée au niveau de la recette principale de Béb Essebt, du chef-lieu de wilaya, au niveau du centre postal de Boufarik", a-t-il indiqué.

"Nous envisageons également de revoir le nombre des personnels employés au sein de tous les bureaux et centres d'Algérie Poste à Blida en vue d'identifier les besoins exacts du secteur", a-t-il ajouté, précisant que le secteur compte, présentement, 539 employés répartis à travers 68 bureaux postaux.

MÉDÉA

Des cadres facilitateurs du secteur agricole en formation

Une session de formation au profit des facilitateurs chargés de la vulgarisation agricole a été lancée mardi au centre de formation et de vulgarisation agricole (CFVA) de Médéa, en présence de cadres vulgarisateurs issus de nombreuses wilayas du pays et de représentants d'instituts techniques. Cette session de formation, qui se poursuivra durant trois jours, entre dans le cadre de la mise en œuvre du projet de coopération "Technique Communication Project" (TCP), initié en collaboration avec l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), pour l'élaboration d'un plan de moder-

nisation du système d'appui-conseil et de communication agricole et rural. Une quarantaine de cadres, représentant différentes directions des services agricoles (DSA) du pays, et des responsables des instituts agricoles spécialisés, prennent part à cette rencontre, destinée à l'amélioration des capacités des facilitateurs qui vont servir de trait d'union entre les différentes structures rattachées au secteur de l'agriculture. L'objectif principal de cette session de formation, encadrée par des experts nationaux et internationaux, est de cerner les points forts et les faiblesses du système national de vulgarisation agri-

cole, en vue d'y apporter les "correctifs" susceptibles de le rendre "plus performant" et, donc, capable de suivre la dynamique que connaît le secteur agricole, ont indiqué les organisateurs. Ces facilitateurs seront chargés, dans la perspective de l'élaboration du plan de modernisation du système d'appui-conseil et de communication agricole et rural, d'établir un diagnostic du fonctionnement et des performances des institutions impliquées dans la vulgarisation agricole et permettre, ainsi que "la prise en charge des insuffisances ou des lacunes constatées sur le terrain", a-t-on affirmé de même source.

AÏN DEFLA

Mme BENDJABALLAH REND VISITE AUX PERSONNES ÂGÉES BÉNÉFICIANT D'UN SÉJOUR AÉRÉ

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mme Souad Bendjaballah, a rendu visite mardi aux personnes âgées qui bénéficient d'un séjour aéré dans l'établissement pour enfants handicapés auditifs d'Aïn Deffa.

Trente-huit (38) personnes âgées venant des wilayas de Bejaïa, Boumerdès, Médéa, Bouira et Tizi-Ouzou bénéficient depuis le 23 mars

dernier et jusqu'au 1^{er} avril prochain, d'un séjour créatif organisé par la direction de la protection des personnes âgées faisant partie de la direction générale de la famille et de la cohésion sociale du ministère.

La ministre a précisé que ce séjour de solidarité est organisé par son département depuis plusieurs années durant le printemps au profit des personnes âgées démunies ainsi que celles prises

en charge au niveau des foyers. Les séjours aérés sont organisés dans huit (8) établissements spécialisés épargnés à travers le territoire national relevant du secteur de la Solidarité nationale, en l'occurrence ceux d'Aïn Deffa, Khencelia, Mascara, AïnTémouchent, Saïda, Guelma, Biskra et Ghardaïa, a précisé Mme Bendjaballah. Outre des cures thermales, les personnes âgées visiteront, lors

de leurs séjours aérés, des sites et monuments culturels, de même qu'ils assisteront à des soirées artistiques auxquelles prendront part des familles riveraines notamment.

La ministre a précisé que cette action entre dans le cadre de l'activité sociale de l'Etat et que c'est le secteur de la Solidarité nationale qui est chargé de la traduire sur le terrain.

KHENCHELA

MISE EN SERVICE "PROCHAINE" D'UN INCINÉRATEUR POUR LES DÉCHETS HOSPITALIERS

Un incinérateur pour les déchets hospitaliers sera "prochainement" mis à la disposition des établissements hospitaliers de la wilaya de Khencelia, a-t-on indiqué mardi en marge d'une journée d'étude sur l'hygiène hospitalière organisée à l'hôpital de la ville.

Cette nouvelle infrastructure environnementale lancée en collaboration avec l'établissement public de wilaya de gestion des centres d'enfouissement de la région d'El Manchar situé à 4km du chef-lieu de wilaya, se chargera de régler le problème des déchets hospitaliers dans la wilaya, ont souligné les

responsables de la direction de l'environnement.

Le nouvel incinérateur sera doté d'un équipement technique moderne pour permettre la gestion des déchets hospitaliers conformément aux normes requises, selon les explications fournies par les responsables de la direction de l'environnement. Cette infrastructure inscrite au profit de la wilaya en 2006 dans le cadre du programme des Hauts-Plateaux, dispose de deux incinérateurs de 90m², d'une capacité de destruction de 120kg de déchets par jour. L'importance de l'hy-

giène et de la stérilisation des équipements médicaux a été mise en exergue par les spécialistes ayant pris part à cette journée médicale organisée dans le cadre du programme de l'année 2013 destiné à la formation des praticiens, des dentistes et des paramédicaux.

Les méthodes de stérilisation des outils médicaux et l'impact de cette pratique hygiénique sur la protection contre les maladies infectieuses et contagieuses figurent aussi parmi les thèmes évoqués lors de cette journée d'étude.

ARTISANAT

Coup d'envoi de la 46^e édition de la fête du tapis de Ghardaïa

Le coup d'envoi de la 46^e édition de la fête du tapis, célébrée annuellement dans la capitale du M'zab (Ghardaïa), a été marqué, mardi matin, par un défilé éclectique de près d'une trentaine de chars décorés de produits de l'artisanat traditionnel, particulièrement le tapis.

Le spectacle inaugural, haut en couleur et sonore, a vu de belles fresques affichées par une brochette de troupes folkloriques issues des différentes localités de la wilaya et représentant la riche panoplie des musiques et des rythmes lancinants de grands tambours et de crotales métalliques. Dans un cortège magistral, quelque peu chahuté par un groupe de jeunes chômeurs, les chars ornés de tapis qui ont traversé l'avenue du 1er novembre de Ghardaïa, sous les applaudissements du public et des personnalités présentes, dont un représentant du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, ont réussi à enchanter la population ghardaouie et les hôtes de la ville en dévoilant l'art populaire dans toute sa splendeur et son raffinement.

Sur chaque char orné de tapis, les participants ont voulu focaliser sur le rôle des femmes



dans la promotion de l'artisanat et mettre en exergue l'une des expressions les plus raffinées de l'art de vivre, de créativité et du génie féminin propre à chaque région, transmis de génération à génération.

Selon les organisateurs, cet événement constitue une opportunité pour mettre en valeur l'importance et le rôle de l'artisanat dans la société, à travers la pérennisation et la revalorisation du tapis traditionnel, et de témoigner de la richesse culturelle.

«Le tapis est une fierté pour toutes les femmes», a déclaré à l'APS un membre du comité

d'organisation de cette 46^e édition, soulignant que ce produit de l'artisanat, admirablement façonné par les mains féminines, «allie la modernité du style et l'originalité de l'ancéstrale culture algérienne, riche et authentique».

A l'occasion de cette fête du tapis, le public pourra admirer les riches potentialités des localités de Ghardaïa, de Guerrara (zone steppique) et d'El-Menea (zone d'Erg), en passant par celle de Métili et la station thermale de Zelfana, sans oublier Berriane, formant ainsi une véritable fresque

multiculturelle qui constitue la richesse d'un patrimoine national jalousement préservé. «Cette fête ambitionne de célébrer l'espoir et l'optimisme de la femme rurale ghardaouie, à travers la créativité, les motifs, couleurs et modèles des tapis qu'elle a tissés», a souligné Mme Hadda une tisserande de Ghardaïa. Par cette fête, la région de Ghardaïa plante un nouveau jalon sur la voie du renforcement de sa position en tant que destination touristique privilégiée pour ses atouts naturels, architecturaux, culturels et la diversité de l'offre artisanale, particulièrement le

tapis qu'elle propose à ses visiteurs, venus par milliers des quatre coins du pays, a fait savoir Abdelkader, un gérant d'hôtel à Ghardaïa.

Cet événement culturel, qui coïncide avec les vacances de printemps, a permis la création d'une ambiance carnalesque ponctuée par une exhibition de fantasia de chameliers en habits traditionnels et un spectacle de troupes locales de «baroud» et «karabila» (fusil traditionnel). Plusieurs activités culturelles ainsi qu'une exposition vente de produits des différentes associations, micro-entreprises et de femmes spécialisées dans l'artisanat, au nombre de 107, ont été programmées au palais des expositions dans le quartier Bouhraoua, durant cette fête du tapis qui s'étalera du 26 au 30 mars courant.

Un stage de formation sur la teinture traditionnelle de la laine, à base de produits naturels, et une journée d'étude axée sur la commercialisation et l'approvisionnement en matières premières nécessaires à la fabrication du tapis, seront également organisés en marge de cet événement festif et promotionnel à l'attention des tisserandes et tisserands, signalent les organisateurs (direction du tourisme, chambre de l'artisanat et des métiers et wilaya).

Le Fond arabe pour les arts et la culture présente son programme de subventions à Alger

Des responsables de la fondation «Arab Fund for Arts and Culture» (Fond arabe pour les arts et la culture, Afac) qui finance des projets artistiques dans les pays arabes, ont animé mardi à Alger une rencontre sur leur programme de subventions. Le directeur exécutif de la fondation, Oussama Rifani et la directrice des subventions, Racha Salah, ont expliqué à l'espace culturel «Plasti» du quotidien *Algérie News*, que l'Afac visait, autre à promouvoir les arts, à «palier le manque de financements publics constaté dans certains pays arabes».

Dotée d'un budget annuel de deux millions de dollars, la fondation finance près de cent projets artistiques, dans les domaines de la littérature, des arts du spectacle, des arts visuels, de la musique, du cinéma et des travaux de recherche (archives, patrimoine et environnement), a précisé ce responsable.

Ces financements sont octroyés à travers différents programmes et bourses auxquels les artistes postulent «uniquement via le site Internet» de la fondation, en anglais et en arabe. Concernant la sélection des projets, explique la directrice internationale, pétrolières ou d'institutions bancaires.

délibération d'un jury de trois spécialistes dans chaque domaine sur la base de «l'originalité, la qualité, la pertinence et le coût du projet».

Les candidatures sont adressées sur deux périodes de l'année, selon le domaine : de novembre à avril pour la littérature, les arts du spectacle et les arts visuels, et d'avril à décembre pour le cinéma, la musique et les travaux de recherche. Créeé en 2007 à Amman (Jordanie) et basée depuis 2011 à Beyrouth (Liban), l'Afac a, en outre, déjà participé, selon ces responsables, au financement de projets artistiques en Algérie, à l'exemple du long métrage «Yema» de Djamilia Sahraoui, du documentaire «Fidai», réalisé par le franco-algérien Damien Ounouri, ainsi qu'à des travaux de recherche sur la musique chaâbie, entre autres. Selon les responsables de l'Afac, les sources de financement de la fondation proviennent d'organisations non gouvernementales européennes et américaines, de donateurs individuels et d'entreprises internationales, pétrolières ou d'institutions bancaires.

CINÉMA

Azouz Beggag sur un projet de film consacré à l'Emir Abdelkader



L'écrivain français Azouz Beggag a annoncé, lundi, à Tizi Ouzou, qu'il travaille sur le projet d'un film sur l'émir Abdelkader, figure de la résistance algérienne contre le colonialisme français et précurseur de l'Etat algérien moderne.

Intervenant lors d'une conférence sur l'adaptation cinématographique des œuvres littéraires, organisée à la maison de la culture Mouloud Mammeri, dans le

cadre du festival national du film Amaïzigh, cet écrivain et ancien ministre français (de 2005 à 2007), a précisé qu'il travaille sur ce projet de film depuis deux ans. Le film sur l'émir Abdelkader sera précédé par une bande dessinée en trois tomes, qui sera réalisée en collaboration avec le dessinateur de BD, M. Djillali Defali auteur du fameux jeu vidéo «Assassin's Creed» et «dont le héros ressemble

d'ailleurs à l'émir Abdelkader» a fait remarquer M. Beggag.

A-t-il indiqué, estimant que cette dernière représente l'étape intermédiaire entre la littérature et le cinéma, Azouz Beggag a souligné «la chance que peut avoir une œuvre littéraire de rencontrer un réalisateur». L'adaptation d'une œuvre littéraire, notamment romanesque au cinéma «crée d'énormes frustrations chez le scénariste qui, contrairement au romancier, ne peut pas écrire ou décrire des sentiments et des émotions» estimant que le rédacteur d'un scénario «doit éviter des éléments littéraires dans son texte».

Le réalisateur du film «Le gone du Chaâba» adapté de son roman publié

Premiers secours

Les bons gestes en cas d'accident

Quand un accident de la route survient, que l'on soit victime ou juste témoin, la panique nous empêche parfois de savoir comment réagir.

Voici quelques gestes à faire et ceux à éviter.



Quel est la première chose à faire en arrivant sur l'accident ?

- Couper le contact des véhicules accidentés si possible et serrer le frein à main.
- Après avoir évalué rapidement l'état et la situation des victimes, alerter les secours : Samu

016, Pompiers 14 en donnant un maximum de renseignements, pour qu'ils puissent envoyer les moyens techniques et humains nécessaires.

- Si le véhicule est en feu n'utilisez un extinc-

teur que si l'il s'agit d'un feu naissant, sinon évacuez.

- S'il n'y a pas de danger immédiat, ne pas chercher à sortir les victimes de leurs véhicules

Quels sont les gestes pour assurer sa sécurité en cas d'accident de la route ?

Le rôle du premier témoin est fondamental ! Il assure le balisage et protège les lieux de l'accident évitant ainsi le «suraccident». Il faut :

- Allumer ses feux de détresse dès que l'on est en vue de l'accident et ralentir. Garer son véhicule idéalement après le lieu de l'accident sur la bande d'arrêt d'urgence s'il y en a une.

- Laisser les feux de détresse en marche.

- Enfiler son gilet de haute visibilité désormais obligatoire dans tous les véhicules

- Faire descendre immédiatement tous les occupants du véhicule et les mettre en sécurité sur le bas-côté, derrière les glissières

de sécurité si elles existent.

- Baliser de part et d'autre à une distance de 150 ou 200 mètres avec l'aide de témoins qui, placés en sécurité sur bord de la route, peuvent utiliser tous les moyens pour se faire voir : lampe électrique, linge blanc. En l'absence de témoins, utiliser les triangles de présignalisation.

- Veiller à ce que personne ne fume aux abords de l'accident pour éviter tout risque d'incendie.

Quel est la première chose à faire en arrivant sur l'accident ?

- Couper le contact des véhicules accidentés si possible et serrer le frein à main.

Quand faut-il envisager de déplacer ou dégager une victime ?

S'il est vrai que bouger un blessé peut endommager sa moelle épinière et entraîner une paralysie définitive ou même son décès, il existe des situations où, si l'on n'agit pas très rapidement avant l'arrivée des secours, le décès de la victime sera inévitable. Le risque pris en le dégagant est alors plus faible que celui de ne pas le faire.

Cette décision doit donc être prise si la victime, les sauveteurs ou les deux sont exposés à un danger immédiat : si la victime est étendue au milieu de la route, ou in-

consciente dans une voiture qui commence à prendre feu.

Faut-il retirer son casque à un motocycliste accidenté ?

Il ne faut pas retirer le casque d'un motard accidenté par contre il faut, si possible, ouvrir sa visière. S'il ne respire plus, pratiquer un massage cardiaque en appuyant au milieu de son thorax au rythme de 120 fois par minute (deux appuis par seconde) et ce jusqu'à l'arrivée des secours.



- Après avoir évalué rapidement l'état et la situation des victimes, alerter les secours : Samu, Pompiers, en donnant un maximum de renseignements, pour qu'ils puissent envoyer les moyens techniques et humains nécessaires. Sur les autoroutes et voies rapides, utiliser de préférence une borne d'appel d'urgence si elle se trouve à proximité. Elle indiquera automatiquement votre position aux services d'urgence.

- Si le véhicule est en feu n'utiliser un extincteur que si l'il s'agit d'un feu naissant, sinon évacuer.

- S'il n'y a pas de danger immédiat, ne pas chercher à sortir les victimes de leurs véhicules

Que faire face à un accident de la route qui a perdu connaissance dans son véhicule ?

Cette victime risque de mourir étouffée par obstruction de ses voies respiratoires. Pour cela, il est nécessaire de basculer prudemment la tête en arrière, en la ramenant prudemment vers le dossier du siège (position neutre). Pour cela, faire aucun mouvement latéral, maintenir la tête et le cou dans l'axe du tronc, une main placée sous le menton, l'autre sur l'os occipital. Souvent ce geste est conseillé par le médecin régulateur Samu dans l'attente de l'arrivée des secours.

Que faire si un blessé est inconscient ?

Avant toute chose vérifier qu'il respire, si ce n'est pas le cas, pratiquer immédiatement un massage cardiaque. Si la victime inconsciente respire, il ne faut pas la laisser sur le dos car elle risque de

s'étouffer avec sa langue ou ses vomissements.

Après avoir, si possible, pris conseil du centre 016 ou 14, mettre la victime sur le côté, en position latérale de sécurité. Pour cela, tournez-la prudemment sur le côté, la jambe

Que faire si un blessé ne respire pas ?

La victime est sans connaissance, elle ne parle pas, elle ne réagit pas à un ordre simple, il n'y a aucun mouvement de sa poitrine ou de son ventre, il faut immédiatement pratiquer

un massage cardiaque en attendant les secours : placer les mains, l'une sur l'autre, au milieu du thorax, les doigts relevés n'appuyant pas sur les côtes. Bras tendus, appuyer for-

Que faire si un blessé saigne abondamment ?

Appuyer fermement sur la partie qui saigne avec la main, en une épaisseur variant complètement.

rs

Quels sont les gestes à ne pas faire ?

- Se précipiter, ou se mettre en danger inutilement.
- Stationner n'importe comment aux abords de l'accident.
- Effectuer les gestes de premiers secours sans avoir appelé les secours.

Minceur

comment l'huile d'olive aide à perdre du poids

En calmant la sensation de faim, l'odeur de l'huile d'olive pourrait aider à diminuer son apport calorique quotidien.



é

icule ?

par
riter
t sa
vers
ne,
ête
ous
et ce
du

conscient ?

sur le sol est tendue, l'autre repliée vers l'avant. Le bras droit est à l'angle droit, paume de la main tournée vers le haut, l'autre bras replié avec le dos de la main de la victime contre son oreille, la bouche est ouverte.

Inspire plus ?

ement avec le talon de la main en y mettant le poids de son corps et en effectuant ainsi 120 compressions par minute (2 par seconde).

ortement sur l'endroit où les doigts ou la paume interposant, si possible, le tissu propre recouvrant la plaie.

Un flacon d'huile d'olive sur la table sera-t-il le nouveau réflexe santé à adopter ? A condition d'être prêt à manger son yaourt avec de l'huile d'olive... En tout cas c'est cette curieuse association qui a fait l'objet de tests par de (courageux) volontaires. Des chercheurs allemands et autrichiens ont imaginé cette expérience afin d'évaluer les propriétés rassasiantes de différentes matières grasses (beurre, huile de colza, etc). Les personnes qui ont mangé 500 g de yaourt aromatisé à l'huile d'olive chaque jour pendant trois mois ont réussi à rester plus minces que les autres. L'huile d'olive a révélé un effet «coupe-faim» supérieur aux autres matières grasses.

La sérotonine à l'origine de cet effet coupe-faim

L'équipe de scientifiques de l'université de Munich et de Vienne ont été eux-mêmes étonnés de ce résultat puisque l'huile d'olive contient autant d'acides gras que l'huile de colza. Alors pourquoi cette différence ? Peter Schieberle, directeur de l'étude, a constaté

que les consommateurs d'huile d'olive affichaient des niveaux plus élevés de sérotonine dans le sang. Cette hormone est impliquée dans la régulation de la satiété. «Pendant toute la durée de l'expérience, aucun des membres du groupe n'a enregistré une augmentation de leur masse graisseuse», ajoute le professeur.

Comment l'odeur de l'huile d'olive réduit l'appétit

Pour confirmer leur hypothèse sur les vertus coupe-faim de l'huile d'olive, les chercheurs ont mené une seconde expérience : les volontaires qui ont mangé du yaourt qui sentait l'huile d'olive ont réduit leur apport calorique de 176 calories par jour en moyenne comparé à un groupe témoin. Ce dernier groupe avait également moins de sérotonine dans le sang que le groupe amateur de yaourt aromatisé à l'huile d'olive. «Nos travaux montrent que même l'arôme de l'huile d'olive peut réguler la faim».

L'huile d'olive, un secret anti-âge

Arbre sacré des pays méditerranéens, symbole de longévité et de force, l'olivier a d'indéniables vertus sur notre santé. Ses feuilles et ses fruits sont, en effet, réputés pour apporter forme et longévité.

1 Détoxifiante

Les recherches médicales sont unanimes : l'huile d'olive a un effet anti-cholestérol, détoxifiant et régénérateur. Avec ses 70% d'acides gras mono-insaturés qui agissent comme de véritables nettoyeurs et protecteurs des artères, du système digestif et biliaire, cette huile éloigne les maladies cardiovasculaires. Les nutritionnistes préconisent de substituer l'huile d'olive au beurre, à la margarine et à la crème fraîche chargées de graisses saturées d'origine animale. Une substitution qui permet de réduire jusqu'à 70% le risque de récidive de maladies cardiovasculaires ou de décès pour les personnes ayant été victimes d'un infarctus.

Des scientifiques américains viennent même d'ajouter à sa longue liste de vertus celle de la protection contre le cancer du sein. L'huile d'olive diminuerait l'ingérence d'un gène impliqué dans la transformation de cellules normales en cellules tumorales.

2 Laquelle choisir ?

Attention, il existe quatre sortes d'huile d'olive ! Nombreux sont les consommateurs pensant utiliser un produit d'exception, en fait la seule vraiment intéressante est l'huile d'olive extra vierge. Obtenu par des procédés mécaniques, son taux d'acidité ne dépasse pas 0,8%. Pour être sûr de ne pas vous tromper, vérifiez que l'huile porte une de ces deux mentions : «Appellation d'Origine Contrôlée» ou «Identité Géographiquement Protégée».

Quant aux huiles qui ne proviennent pas de l'Union européenne, seule la mention du pays d'origine est autorisée.

3 Un aliment beauté

On est surtout habitué à la consommer sur nos salades, mais c'est aussi un produit de beauté adoucissant, cicatrisant et protecteur, que l'on peut très bien appliquer sur sa peau et ses cheveux. Régénérant, émolliente, adoucissante, anti-déshydratante et anti-oxydante, l'huile d'olive aide à protéger efficacement l'épiderme des agressions extérieures. Elle puise son efficacité dans ses principes actifs dont les fameux acides gras. Autre atout, la présence de vitamine E ralentissant le vieillissement cutané. De récentes études ont même montré l'effet protecteur de l'olive face aux rayons solaires. Beurre corporel, crème de douche, soin régénérant anti-âge, huile pour le corps : vous n'avez que l'embarras du choix...

LUSTRE
RÉNOVE
PROTÈGE
NETTOIE
POLIT

1^{er} fabricant
espagnol
de peinture
de qualité



TITAN STORE

TITANLUX LIQUIDE DE POLISSAGE

Liquide de polissage pour surfaces émaillées, chromées, plastiques, verre, etc. Automobiles, motos, meubles, appareils électroménagers. Nettoie aussi très efficacement la partie postérieure des CD et DVD. Rénove, nettoie, polit, protège et fait briller les surfaces traitées. Contient de la silicone qui repousse l'eau, les impuretés et la poussière. Imperméabilise les surfaces peintes, laquées ou vernies et accroît leur résistance aux rayures.

TITAN STORE

Prochaines ouvertures: BOUIRA ET SETIF

VISITEZ NOS MAGASINS SPÉCIALISTES DE LA COULEUR

TITANSTORE STAOUELI
69, Rue Mohamed Mellal
Staoueli. Alger, ALGÉRIE

TITANSTORE BLIDA
16 C, Cité Mouloud Lotissement Boufridi
Blida, ALGÉRIE

TITANSTORE DJELFA
3 Cité Ben Chounane Bloc N°513
Djelfa, ALGÉRIE

TITANSTUDIO HAMIZ
10, Cité Friri 2 Groupe G
Hamiz. Dar El Beida. Alger, ALGÉRIE



Euro
Algérienne
Distribution

EuroAlgérienne Distribution SARL
69 Rue Mohamed Mellal
Staoueli - Alger (Algérie)
Tel. 00 213 (0)21 39 19 17
email. info@euroalgerienne.com



SAHARA - OCCIDENTAL

ONU

Le ministère de la Culture sahraoui a souligné, mardi, que les pratiques humiliantes à l'encontre des femmes sahraouies, dévoilées lors de manifestations pacifiques à l'occasion de la récente visite de l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, «sont viles et abjectes».

Le ministère sahraoui a indiqué dans un communiqué dont une copie est parvenue à l'APS que «l'attitude du Maroc relève d'un acte de colonialisme systématique visant à aliéner toutes les composantes de l'identité culturelle sahraouie dont le voile».



Dans ce contexte, le ministère sahraoui de la culture a exprimé «sa solidarité pleine et entière avec les femmes sahraouies saluant leur courage et leur rôle dans l'inthifada».

Saisissant la présence de M. Ross dans les camps de réfugiés sahraouis,

le ministère de la culture interpelle le représentant onusien «sur l'aliénation de l'identité culturelle sahraouie l'appelant à intervenir auprès des organes de l'ONU telle l'Unesco pour l'amener à jouer le rôle qui lui est dévolu à cet effet».

Le Président sahraoui s'entretient avec l'envoyé personnel du SG de l'ONU

Le président sahraoui, M. Mohamed Abdelaziz, a eu, mardi en fin d'après-midi, un entretien avec l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, M. Christopher Ross, au terme de sa visite dans les camps de réfugiés sahraouis.

La rencontre s'est déroulée en présence des membres du secrétariat national du front Polisario et de la délégation

accompagnant M. Ross. L'envoyé onusien devra dans les prochaines heures rendre public un communiqué sur sa visite dans la région, a-t-on signalé.

Auparavant, le représentant onusien a eu une rencontre, mardi, avec le ministre de la défense sahraoui, M. Mohamed Lamine El-Bouhali, au siège de son département ministériel.

Une commission onusienne pour enquêter sur les exactions en territoires sahraouis occupés

L'Union des instances sahraouies de défense des droits de l'homme a appelé mardi à «dépêcher, en urgence, une commission onusienne pour enquêter sur les violations flagrantes» commises par le régime marocain contre la population sahraouie, lors de la visite de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU Christopher Ross dans la région occupée d'El-Ayoun.

Dans un mémorandum remis à M. Christopher Ross, dont l'APS a reçu une copie, l'Union des instances de défense des droits de l'homme, regroupant des centaines de membres dans des camps de réfugiés sahraouis, dans les territoires occupés, et en exil, «appelle le régime marocain à cesser ses agressions et violations flagrantes des droits humanitaires commis contre des populations sahraouies, de libérer les prisonniers politiques sahraouis et de révéler le sort des personnes disparues et enlevées».

«Au moment de la visite de M. Christopher Ross dans la région pour trouver une solution juste au conflit dans le Sa-

hara occidental, garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, le régime marocain a poursuivi ses exactions et sa politique de répression à l'encontre du peuple sahraoui», est-il souligné dans le document.

Signée au nom des membres de l'Union précitée par le secrétaire général de l'Union sahraoui d'El-Ayoun, les auteurs du mémorandum s'interrogent sur le «silence de l'ONU, à travers le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) et la Minurso, face aux violations continues perpétrées par les forces d'occupation marocaines contre le peuple sahraoui et sur ses territoires».

L'Union des instances sahraouies des droits de l'homme a, dans le même document, mis l'accent sur «les exactions subies par les citoyens sahraouis aux mains des forces marocaines, pour avoir manifesté pacifiquement, lors de la visite de M. Ross les 23 et 24 mars courant à El-Ayoun, afin de réclamer son droit légitime à l'autodétermination, garanti par les résolutions onusiennes». Il est rap-

pelé, également, que «les représailles et oppresseions perpétrées sur le peuple sahraoui sans défense, tout au long des années d'occupation, constituent des crimes de guerre en flagrant violation du droit humanitaire».

«Les populations sahraouies innocentes, qui font face dans les territoires occupés à l'effroyable machine répressive marocaine, placent leurs espoirs sur l'envoyé personnel onusien, afin de mettre les mécanismes de surveillance internationale, à travers la Minurso, devant leurs pleines responsabilités de les (sahraouis) protéger de l'oppression marocaine et de rendre compte au conseil de sécurité de la situation des droits de l'homme dans ces territoires», est-il ajouté. Un appel est également lancé, en fin du mémorandum, au secrétaire général de l'ONU pour «intervenir rapidement afin de protéger les populations sahraouies dans les territoires occupés, et d'honorer les engagements onusiens tant attendus pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui».

Participation d'une délégation sahraouie au Forum social mondial à Tunis

Une délégation sahraouie prend part aux travaux du 12^e Forum social mondial «FSM-Tunis 2013» pour faire connaître la question sahraouie auprès des différentes organisations participant à cette manifestation internationale.

À cette occasion, la délégation sahraouie organisera plusieurs ateliers et activités et aura des rencontres avec des représentants de nombre d'organisations internationales en vue de faire connaître les différents aspects de la cause sahraouie, a-t-on appris auprès d'une source officielle sahraouie. Plusieurs conférences traitant des mouvements de

libération à travers le monde ont été programmées à ce titre.

Le FSM est un espace ouvert à toutes les organisations et mouvements associatifs non-gouvernementaux pour assurer les passerelles de dialogue et de contacts et débattre des questions intéressant les peuples dans le cadre d'atelier ou d'expositions.

«Les défis qui se posent à la démocratie», «les alternatives au capitalisme» et la situation en Libye et en Syrie, sont autant de thèmes sur lesquels se pencheront les participants lors de cette session.

PRODUCTION DE LA DROGUE AU MAROC: Le MAE sahraoui lance un appel «urgent» pour exercer des pressions sur le Maroc

Le ministre des Affaires étrangères sahraoui M. Mohamed Salem Ould Salek a lancé mardi à Alger un appel urgent pour exercer des pressions sur le Royaume du Maroc pour l'arrêt de la production et de la commercialisation de la drogue.

Animant une conférence de presse à Alger, M. Ould Salek a souligné que la Maroc, à travers ses appareils de l'Etat (officiers de gendarmerie, police, forces armées, officiers des services de renseignements) «est en train d'inonder l'Afrique du Nord et le Sahel de drogue après que l'Europe eut renforcé le contrôle dans ses frontières Sud».

«Une grande partie de la production de cannabis du Maroc (85% de la production mondiale) transite depuis 2009 par les frontières marocaines vers tous les pays voisins», a-t-il affirmé, ajoutant que des officiers supérieurs supervisent cette «sale» opération, aidés en cela par des dizaines de collaborateurs qui organisent des réseaux «chargés d'exécuter des plans machiavéliques et d'alimenter une guerre secrète contre les pays de la région».

Preuve à l'appui, le ministre sahraoui a cité le dernier rapport du Bureau des Nations unies chargé de la surveillance de la drogue et du crime, ainsi que les rapports de tous les centres internationaux qui ont été unanimes à confirmer que «le Maroc, tout en maîtrisant le commerce du cannabis à l'échelle mondiale, est devenu une plaque de transit de drogue dure provenant d'Amérique latine».

M. Ould Salek a précisé que les revenus du Maroc, du commerce de la drogue, ont été évalués en 2012 entre 25 et 35 milliards euros, selon les estimations des centres européens et internationaux spécialisés, soulignant que ces revenus sont investis pour son soutien à la guerre qu'il mène au Sahara occidental et dans les secteurs des travaux publics, du tourisme et d'autres, notamment les opérations menées par ses services de renseignements dans plusieurs pays.

Sur un même plan, le ministre sahraoui a affirmé que «le Maroc obtient chaque année des aides financières de l'Union européenne, dans le cadre de l'éradication de la production de cannabis dans les régions du Nord, notamment dans le Rif marocain, et son remplacement par des produits de substitution agricoles. Or cette politique a échoué puisqu'il s'est avéré que les superficies agricoles n'ont cessé de s'étendre et la production de cannabis a doublé», selon le responsable sahraoui.

Faisant le lien entre la drogue «marocaine» et la guerre au Mali, M. Ould Salek a affirmé que «de Nord au Mali s'est avéré un carrefour important du commerce de la drogue en raison de la mainmise des groupes terroristes sur cette région, ajoutant que le Maroc a exploité cette situation pour faire transiter toutes sortes de drogues».

Le MAE sahraoui a indiqué également que le Royaume du Maroc, dans le cadre de ce qu'il a appelé «course entre les différents groupes terroristes armés», a créé un groupe qui, lui, est propre dénommé «le mouvement de l'Unité et du Djihad» à l'Ouest de l'Afrique, créée spécialement «pour contrer l'Algérie et le F. Polisario, avec l'aide d'un certain nombre de collaborateurs du Maroc et de pays du Sahel».

Pour le ministre sahraoui, le Maroc tend par ailleurs à créer des lobbies et des centres d'études pour «redorer» son image, et plus particulièrement en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique, et œuvre à publier des «rapports sur commande», des articles de presse, s'inscrivant dans le sillage de la campagne de propagande récurrente qui cible le peuple sahraoui et le F. Polisario, dans une tentative désespérée de coller l'étiquette «terroriste» à la lutte que mène le peuple sahraoui pour sa liberté et son indépendance nationale.

APS

CENTRAFRIQUE: Des patrouilles sécurisent Bangui pour faire cesser les pillages

Des patrouilles composées de la Force multinationale d'Afrique centrale (Fomac) et des rebelles du Séféka «sécurisaient» mardi Bangui pour faire cesser les pillages et l'anarchie dans la capitale centrafricaine, a déclaré une source militaire du Fomac.

Des patrouilles mixtes composées de la Fomac et des rebelles du Séféka étaient chargées de «sécuriser» la capitale où un couvre-feu avait été instauré, a expliqué un soldat de la Fomac. «La ville est tellement grande, il y a des pillages partout, c'est très dur de tout contrôler», a-t-il ajouté cité par l'AFP. La situation à Bangui, tombée dimanche aux mains du Séféka à la suite d'une offensive éclair, demeurait critique mardi. Lundi, les bureaux et des logements de personnels de l'ONU en Centrafrique ont été pillés, selon un porte-parole des Nations unies, Martin Nesirky.

«Il semble que selon nos informations il y a toujours des coups de feu et il y a toujours des pillages à Bangui», a précisé M. Nesirky avant d'ajouter que «plusieurs bureaux des Nations unies et des logements de collaborateurs, tant locaux qu'étrangers, ont été pillés». De son côté, l'ONG Médecins sans frontières (MSF) a affirmé le jour même avoir été victime de pillages et de vols, et demandé «un accès immédiat aux soins de santé pour la population». Face à la poursuite des violences, le leader du Séféka Michel Djotodia a annoncé l'instauration d'un couvre-feu de 19h à 6h et des patrouilles pour sécuriser la capitale.

MALI: La Force africaine deviendra mission de l'ONU d'ici juillet

La force africaine déployée au Mali sera transformée en mission de l'ONU d'ici juillet, ont affirmé mardi à Yamoussoukro les chefs des armées ouest-africaines. «Nous nous préparons tous à la transformation de la Misma (Mission internationale de soutien au Mali, ndlr) en une mission des Nations unies. Cette mutation aura lieu dans un trimestre environ», a déclaré le chef d'état-major de l'armée ivoirienne, le général Soumaila Bakayoko. Il s'exprimait à l'issue d'une réunion de deux jours sur la crise au Mali, qui a rassemblé les chefs des armées des pays de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), actuellement présidée par la Côte d'Ivoire. La nouvelle force sera plus nombreuse, «beaucoup plus robuste et mieux équipée» et «nécessitera beaucoup plus de moyens financiers» que la Misma, a souligné devant la presse le général Bakayoko, sans plus de précisions sur les effectifs globaux. Le sous-secrétaire général aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, Edmond Mulet, avait déclaré à la mi-mars que l'ONU tablait sur la «présence complète» de sa «mission de stabilisation» au Mali en juillet pour remplacer la Misma et le gros de l'armée française. La Misma déloge actuellement au Mali environ 6 300 soldats d'Afrique de l'Ouest et du Tchad, auxquels s'ajoutent quelque 4 000 soldats français. La force africaine au Mali pourrait mobiliser au total jusqu'à 10 000 hommes, intégrant notamment des unités burundaises et mauritanienes.

L'Unesco veut développer la résolution pacifique des conflits en Afrique

TRAITÉ SUR LE COMMERCE DES ARMES : Ban Ki-moon appelle à des mesures «audacieuses»



Alors que les négociations se trouvent maintenant à un stade crucial, le Secrétaire général «appelle les Etats membres à se montrer déterminés à combler les lacunes du commerce international mal réglementé des armes en concluant un accord qui ferait une différence», a indiqué le porte-parole de M. Ban, Martin Nesirky, lors de son point de presse quotidien au siège de l'ONU à New York.

Les dernières négociations en date autour d'un traité sur le commerce des armes se sont achevées en juin 2012 sans accord. Décu, le Secrétaire général avait parlé alors de «revers» tout en notant les progrès accomplis à partir desquels les pays pouvaient avancer.

M. Ban a maintes fois répété qu'un Traité vigoureux aurait un impact réel sur les vies de millions de personnes qui souffrent des conséquences des conflits armés, de la répression et des violences armées, a ajouté M. Nesirky.

Il a rappelé qu'il existait des interrogations très nombreuses sur ce que ce Traité devrait couvrir, qu'il s'agisse de savoir si les munitions devraient être

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a exhorté mardi les participants à la Conférence sur un traité sur le commerce des armes à prendre des mesures audacieuses pour fixer des normes internationales au commerce des armes conventionnelles.

pleinement prises en compte ou de la nature des critères sur lesquels les pays exportateurs d'armes devraient s'appuyer pour déterminer les catégories d'armes qui peuvent être exportées.

M. Ban, a ajouté M. Nesirky, a pleinement confiance en le Représentant permanent de l'Australie à l'ONU, Peter Woolcott, qui préside la Conférence, pour orienter ses travaux vers une issue heureuse avant qu'elle ne s'achève jeudi.

Le Secrétaire général «a activement encouragé les Etats membres à conclure un accord et pris contact avec certains des acteurs clés à cette fin», a précisé M. Nesirky. Alors que, pratiquement, tous les biens et marchandises en circulation dans le monde font l'objet d'une réglementation, aucune norme internationalement agréée n'existe pour le commerce des armes, avec les risques de détournement sur le marché noir ou d'acquisition que peuvent en faire des acteurs non étatiques que cela peut comporter. Réunie du 18 au 28 mars à New York, la Conférence finale des Nations unies pour un Traité sur le commerce des armes doit mettre un point final à des règles strictes destinées à renforcer la réglementation du commerce des armes au niveau international, c'est-à-dire leur importation, leur exportation, leur transfert, le transbordement et le courrage. Près de 2 000 représentants de gouvernements, d'organisations régionales et internationales et de la société civile sont réunis au siège des Nations unies pour prendre part à ces négociations.

L'ONU envisage une mission au Mali de 11.200 hommes et une «force parallèle»

Les Nations unies envisagent une mission de maintien de la paix au Mali forte de 11 200 hommes au maximum mais qui aura besoin d'une «force parallèle» pour combattre les extrémistes islamistes, selon un rapport du Secrétaire général Ban Ki-moon mardi.

«Etant donné le niveau et la nature de la menace résiduelle, il y aura absolument besoin d'une force parallèle opérant au Mali (et potentiellement dans la sous-région) aux côtés de la mission de l'ONU afin de mener des opérations importantes de combat et de contre-terrorisme», souligne le rapport.

L'exigence d'une «force parallèle», non précisée, semble indiquer que l'ONU souhaite le maintien d'une présence militaire française en appui à sa «mission de stabilisation». L'implémentation de la force parallèle en appui aux Casques bleus «sera nécessaire pour un certain temps».

Le texte ne fait pas référence explicitement aux troupes françaises et présentes ce dispositif comme une des «deux options possibles soumises à l'examen du Conseil de sécurité». L'autre option consiste à «renforcer la mission politique» de l'ONU au Mali tout en laissant à la Misma, la force panafricaine,

le soin d'assurer la sécurité. La Misma serait assistée par «des efforts militaires bilatéraux, en soutien aux forces maliennes». Elle aurait alors un rôle «offensif et de stabilisation centré sur les groupes extrémistes armés».

Dans le cadre de l'option Casques bleus, la «majeure partie» des troupes qui composent la Misma «seraient transférées dans une mission de stabilisation de l'ONU» qui comprendrait également 1 440 policiers. Elle serait déployée «essentiellement dans le nord, avec pour base logistique possible Gao ou Sevaré».

Les Casques bleus de l'ONU seront juste assez nombreux pour sécuriser «des zones de population considérées comme présentant le plus grand risque», précise le rapport, qui a été soumis aux 15 pays membres du Conseil.

Avant de déployer des Casques bleus, souligne le texte, il faudra d'abord que «les conditions politiques et de sécurité nécessaires soient en place» et il reviendra au Secrétariat général de l'ONU d'en juger.

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a annoncé mardi à Luanda de volonté de promouvoir une culture de la paix en Afrique, par l'élaboration d'un programme d'actions visant à développer la résolution pacifique des conflits qui touchent ce continent.

«Nous sommes en train de lancer de nouveaux projets dans des pays en conflit ou en sortie de crise, en Côte d'Ivoire,

au Soudan du Sud, en Ouganda et Guinée-Bissau», a déclaré la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, lors d'un Forum panafricain sur une culture de paix organisé dans la capitale angolaise jusqu'à jeudi.

«Le continent africain a autant besoin de paix que de pain pour nourrir ses enfants», a déclaré pour sa part le président angolais, José Eduardo dos Santos. Parmi les exemples d'actions citées

figurent les festivals culturels nationaux, les rencontres sportives interscolaires, cérémonies de purification des anciens soldats, création de comités de quartier.

Le Forum réunit des représentants de presque tous les pays du continent, mais aussi des différents organisations régionales, ainsi que de la Banque africaine de développement.

APS

Programme du jeudi 28 mars 2013



09h30 : El mouqawil (08) rediff - Feuilleton alg
10h00 : El aalem bayna yedaik (08) - Documentaire
10h30 : Loulou (25) - Dessin animé
11h00 : Culture club «rediff» - Emission culturelle
12h00 : Journal en français+météo - Information
12h25 : Oua yabqa el hob (16) - Feuilleton doublé
13h40 : Nahoua el cherq (06) - Documentaire
14h30 : Chahrazed (07) - Feuilleton arabe
15h15 : Le portrait - Film Algérien
17h00 : Footbal «USMA/NAHD» direct - Sport
19h00 : Journal en français+météo - Information
19h30 : En d'autres termes «Tlemcen» - Reportage
20h00 : Journal en arabe - Information
20h45 : Le monde en 52' - Emission sportive
22h00 : Making of Karakala
23h00 : Senteurs d'Algérie «Mila» - Reportage
ooohoo : Journal en arabe - Information



12:00 LES DOUZE COUPS DE MIDI
12:50 L'AFFICHE DU JOUR
13:00 JOURNAL
13:40 PETITS PLATS EN EQUILIBRE
13:50 MÉTÉO
13:55 LES FEUX DE L'AMOUR
14:55 UNE FAMILLE POUR LA VIE
16:35 QUATRE MARIAGES POUR UNE LUNE DE MIEL
17:25 BIENVENUE CHEZ NOUS
18:20 UNE FAMILLE EN OR
19:05 MONEY DROP
19:45 NOS CHERS VOISINS
19:55 MÉTÉO
20:00 JOURNAL
20:35 1001 QUESTIONS SANTE
20:37 TRAFIC INFO
20:38 MÉTÉO
20:40 MÉTÉO DES NEIGES
20:42 APRES LE 20H, C'EST CANTE-LOUP
20:50 Section de recherches - Série policière
21:45 SECTION DE RECHERCHES
22:45 SECTION DE RECHERCHES
23:45 LES EXPERTS : MIAMI



12:00 TOUT LE MONDE VEUT PRENDRE SA PLACE
12:55 MÉTÉO 2
13:00 JOURNAL
13:50 MÉTÉO 2
13:52 CONSOMAG
14:00 TOUTE UNE HISTOIRE
15:15 COMMENT CA VA BIEN !
16:20 LE JOUR OU TOUT A BASCULE
16:40 LE JOUR OU TOUT A BASCULE A L'AUDIENCE
17:09 COTE MATCH
17:15 SERIEZ-VOUS UN BON EXPERT ?
17:55 CD'AUJOURD'HUI
18:00 ON N'DEMANDE QU'A EN RIRE
19:00 MOT DE PASSE
19:25 MÉTÉO 2
19:30 N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES
20:00 JOURNAL
20:15 INTERVIEW DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, MONSIEUR FRANCOIS

HOLLANDE

21:00 Des paroles et des actes (horaire sous réserve) - Magazine politique - En direct
23:05 GRAND PUBLIC



12:00 12/13 : JOURNAL REGIONAL
12:25 12/13 : JOURNAL NATIONAL
12:55 MÉTÉO A LA CARTE
13:50 SI PRES DE CHEZ VOUS
14:15 SI PRES DE CHEZ VOUS
14:45 KENO
14:55 QUESTIONS AU GOUVERNEMENT
16:10 DES CHIFFRES ET DES LETTRES
16:50 HARRY
17:20 UN LIVRE, UN JOUR
17:30 SLAM
18:10 QUESTIONS POUR UN CHAMPION
19:00 19/20 : JOURNAL REGIONAL
19:18 19/20 : EDITION LOCALE
19:30 19/20 : JOURNAL NATIONAL
19:58 MÉTÉO
20:00 TOUT LE SPORT
20:10 ET SI ON CHANGEAIT LE MONDE
20:15 PLUS BELLE LA VIE
20:45 Le vieux fusil - Drame
22:30 MÉTÉO
22:32 PARLONS PASSION
22:35 GRAND SOIR 3
23:35 LES SORTIES DE LA SEMAINE
23:40 SIGNE MIREILLE DUMAS

CANAL+

12:10 LES GUIGNOLS DE L'INFO
12:20 LA NOUVELLE EDITION 1ERE PARTIE
12:45 LA NOUVELLE EDITION
14:00 PLAN DE TABLE
15:20 MADE IN GROLAND
15:40 SPECIAL INVESTIGATION
16:35 POSSESSIONS
18:10 KAIRA SHOPPING
18:20 LES SIMPSON
18:45 LE JT
19:05 LE GRAND JOURNAL
20:05 LE PETIT JOURNAL
20:30 LE GRAND JOURNAL, LA SUITE
20:55 Scandal - Série judiciaire
21:40 SCANDAL
22:20 HIT & MISS
23:05 THE OFFICE
23:25 THE OFFICE
23:50 LA TAUPE



11:40 LA PETITE MAISON DANS LA PRAIRIE
12:40 MÉTÉO
12:45 LE 12.45
13:05 SCENES DE MENAGES
13:40 MÉTÉO
13:42 ASTUCES DE CHEF
13:45 L'HOMME AUX MILLE VISAGES
15:40 MON COMBAT POUR LA VERITE
17:35 UN DINER PRESQUE PARFAIT
18:45 100 % MAG
19:40 MÉTÉO
19:45 LE 19.45
20:05 SCENES DE MENAGES
20:50 Body of Proof - Série policière
21:40 BODY OF PROOF
22:30 BODY OF PROOF
23:20 Body of proof - Série policière - Puzzle macabre - Saison 1 (4/9)

TÉLÉ

La sélection



20:50

Section de recherches

Dans la nuit, un taxi stationné sur un passage à niveau est percuté par un train. A l'intérieur se trouve le corps de Jean-Paul Louvin, le chauffeur du véhicule. D'après le médecin légiste, il ne s'agit pas d'un accident. La recette de sa soirée a été dérobée. Martin rend visite à la compagnie de taxis qui l'employait tandis qu'une partie de l'équipe inspecte la voiture. Des micros y sont découverts.



21:00

Des paroles et des actes



Ce magazine politique mensuel s'organise autour d'une personnalité politique. L'invité réagit à plusieurs thématiques, exprime ses idées et dévoile ses projets. Entouré de journalistes de la rédaction — Nathalie Saint-Cricq pour la séquence Le Révélateur, François Lenglet pour la séquence Pure Économie, Jeff Wittenberg pour la séquence Pure Politique



20:45

Le Vieux Fusil

Montauban en 1944. Se tenant menacé par la milice, un médecin envoie sa femme et sa fille à la campagne, dans le château de famille. Elles y seront affreusement massacrées par une patrouille allemande. De retour au château, le médecin tue un à un les meurtriers. César du meilleur film 1976.



20:55

Scandal - Mon petit cœur



Entourée d'une équipe d'experts, Olivia Pope s'est spécialisée dans la gestion de situations de crises. Alors qu'elle vient tout juste d'embaucher Quinn, une juriste qui la vénère, Olivia est sollicitée par le président des Etats-Unis dont elle fut jadis la collaboratrice, pour qu'elle l'aide à étouffer une affaire de mœurs. Parallèlement, le cabinet vient en aide à un vétérinaire accusé de meurtre.



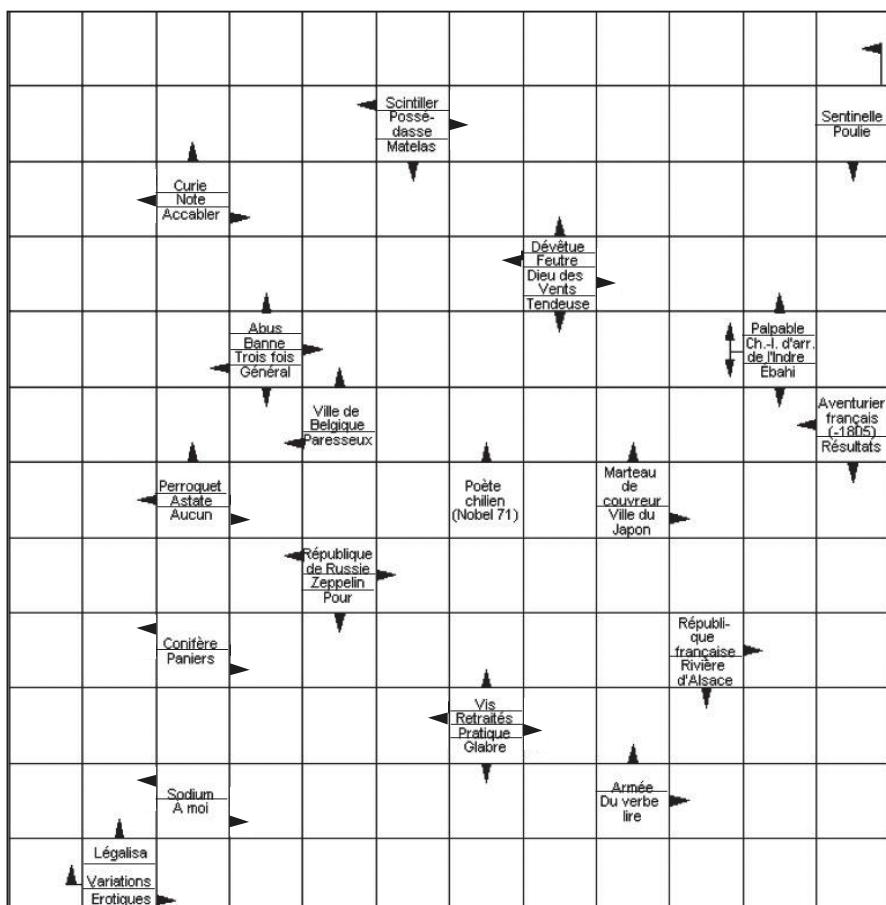
20:50

Body of Proof

Un inspecteur, ami de Sam, est retrouvé mort sur une autoroute après avoir été percuté par une voiture. Les analyses de Megan prouvent qu'il était déjà mort avant le choc. La veuve du policier confie à Sam que son mari était préoccupé depuis plusieurs mois. Bud découvre qu'il enquêtait en secret sur l'assassinat d'une étudiante survenu un an plus tôt. Megan est persuadée qu'ils ont été tués par la même personne.



Mots fléchés n°232



Samuraï-sudoku n°232

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

1	4	6									
5	6	1	8	7	3						
	4			5							
3				9							
1					6						
8				5							
	7			6							
3	4	5	9	8	7						
2		3		4	2	6	1	2	3	8	4

3	7	2									
5	4	8	2	6	9						
	6			4							
6				1							
1					2						
7				4							
				3							
4	5	9	8	7	6	5	7	3	8	4	
6	5	7	3	8	4	2	1	2	3	7	
2	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

3	8	2									
4	1										
8	2	5									
2	4	1	5	3	7	6	8	9	5	1	2
6	8	7	3	2	4	5	9	8	7	1	4
1			3								
7											
4			5								
9	3	2	6	4	7	1	9	6	3	4	7
6		8		9					5	9	7

Mots croisés n°232

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontal ément

- Qui produit une double réfraction
- Forment le sommet d'un organe - Évêque de Noyon
- Droit de retour - Antimoine
- Tranchant - Personnage représenté dans l'attitude de la prière
- Gallium - Étain - Rejetât
- Écart de la commune de Martigues - Table à débiter de la viande
- Gherardesca (prénom) - Tombe du ciel
- Liera la variation d'un salaire à la variation d'une autre valeur prise comme référence - Titre d'honneur chez les anglais
- Issue - Baie des côtes de Honshu - Cuisiniers à bord d'un navire
- Anctre des Atrides - Vase à col étroit et courbé
- Endroit peu profond d'une rivière - Rusées
- Fluwe d'Allemagne - Écrivain italien

Vertical ément

- Manière de parler embrouillé
- Racine d'un arbrisseau du Brésil - Arbrisseau gymnosperme
- Bord - Freinés, tempérés
- Etourdi
- Maison en Polynésie - Impôt institué à plusieurs reprises en France (1710-1749)
- Petits ruisseaux - Laxatifs - Actinium
- Roi des Lapithes - Endroit
- Métal précieux - École nationale d'administration - Lac des Pyrénées
- Embarrassante - Vérin
- Article espagnol - Perdons notre temps à des riens
- Mélancoliques
- Région autonome de l'ouest de la Chine - Anneaux de cordage

Proverbes

Le peureux fait peur.

Proverbe algérien

Le silence est plus fort que la connaissance.

Proverbe berbère

Oublie les soucis, les soucis t'oublieront.

Proverbe arabe

Il n'y a pas de fumée sans feu.

Proverbe français

C'est arrivé un 28 mars

-58 : le peuple des Helvètes commence sa migration. (Guerre des Gaules).

193 : assassinat de Pertinax et proclamation du nouvel empereur romain Didius Julianus.

1801 : signature du traité de Florence.

1807 : création du train des équipages militaires.

1809 : bataille de Medellín

1820 : traité de Courtrai fixant les limites entre la France et les Pays-Bas.

1882 : l'enseignement en France, déjà gratuit, devient laïc et obligatoire.

1918 : début de l'émeute de Québec.

1939 : reddition de Madrid aux forces du général Franco.

1942 : naissance des francs-tireurs et partisans (FTP).

1999 : démission du président paraguayen Raúl Cubas Grau.

**COUPE ARABE DES CLUBS
DE HANDBALL (FILLES)**
**Le GSP (ALG) bat
Marrakech (MAR)
28-12 et va en 1/2 finale**

La formation algérienne du Groupement sportif pétrolier (GSP) s'est qualifiée mardi pour les demi-finales de la première édition féminine de la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe de handball qui se déroule dans la ville de Marrakech (sud du Maroc).

La qualification a été obtenue grâce à sa victoire contre l'équipe du Mouloudia de Marrakech (Maroc) 28-12 (mi-temps 14-2) en match comptant pour la troisième et dernière journée du groupe B. Il s'agit de la troisième victoire de suite pour les filles du GSP après les succès remportés devant leurs compatriotes de l'ESF Constantine 33-17 et face à Erbil (Irak) 33-21.

C'est la deuxième équipe algérienne à accéder au dernier carré de la compétition après l'ESF Constantine. Les demi-finales auront lieu aujourd'hui entre l'équipe classée première du groupe A contre la deuxième du groupe B pour le premier match et entre la formation occupant la première du groupe B contre la deuxième du groupe A.

La finale aura lieu demain vendredi. La compétition se tient dans le cadre de la 10^e édition de la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe chez les messieurs (19-29 mars).



**Championnat de Super-Division (play-off):
programme des rencontres**

Programme des rencontres comptant pour le premier tournoi de basket-ball des play-off du championnat d'Algérie de Super-Division à Annaba et pour le tournoi de classement à Mostaganem, prévues demain et samedi :

Tournoi play-off à Annaba:
1^{re} journée (vendredi 29 mars 2013):
USM Blida - US Sétif (11h00)
WA Boufarik - CRB Dar Beïda (14h30)
NB Staouéli - GS Pétroliers (16h30)
CSM Constantine - IRBBB Arréridj (18h00)

2^{re} journée (samedi 30 mars 2013):
USM Blida - WA Boufarik (12h00)
US Sétif - IRBB Arréridj (13h45)
CRB Dar Beïda - NB Staouéli (15h30)
GS Pétroliers - CSM Constantine (17h15)

Tournoi de classement à Mostaganem:
1^{re} journée (vendredi 29 mars 2013):
O. Batna - OM Bel-Abbès (11h00)
COBB Oran - MS Cherchell (14h30)
AB Skikda - USM Alger (16h15)
CSMBB Ouargla - NA Hussein-Dey

2^{re} journée (samedi 30 mars 2013):
O. Batna - COBB Oran (12h00)
OM Bel-Abbès - NA Hussein-Dey (13h45)
MS Cherchell - AB Skikda (15h30)
USM Alger - CSMBB Ouargla (17h15).

HANDBALL (SENIORS DAMES)

L'Algérie battue par l'OGC Nice en amical 30-28

La sélection algérienne féminine de handball a été battue par le club français de l'OGC Nice (1^{re} division) 30 à 28, mardi soir en match amical disputé à la salle Charles Erhmann de Nice (Sud de la France).

L'équipe nationale se trouve depuis une dizaine de jours en stage à Boularais (Sud) dans le cadre de sa préparation aux prochaines échéances, notamment les Jeux méditerranéens qui auront lieu en juin prochain en Turquie et le Championnat d'Afrique des nations en janvier 2014 en Algérie. Elle est rentrée hier au pays. Au cours de leur stage, les joueuses de Mourad Aït Ouarab avaient disputé un premier match amical contre Nice, ponctué par un nul 29-29, avant de s'incliner face à Toulon Saint-Cyr 27-22. Ce stage s'est déroulé sans les éléments du GS Pétroliers, leur équipe disputant actuellement la 10^e édition de la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupes, du 19



au 29 mars à Marrakech (Maroc). Le regroupement de Boularais a été l'occasion pour le coach national de revoir, après plus d'une année, ou de découvrir certaines joueuses évoluant en France, comme Tizi Nabil (Angou-

lème D2), Tabib Soraya (Saint Armand N1) qui retrouve l'EN après plusieurs années d'absence, Khouiled Sarah (Nyiradony Di Hongrie) et Najah Souli (Bergerac N1) qui a fait ses débuts sous les couleurs nationales.

COUPE ARABE DES CLUBS DE HANDBALL Programme des 1/2 finales (dames)

Programme des demi-finales de la première édition féminine de la coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe de handball qui se déroule dans la ville de Marrakech (sud du Maroc).

Mercredi 27 mars

- Groupement sportif pétrolier (Algérie)-Al Ahly (Egypte)

- ESF Constantine (Algérie) - A. Megrine (Tunisie)

La finale aura lieu demain vendredi.

La compétition se tient dans le cadre de la 10^e édition de la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe chez les messieurs (19-29 mars).

CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION (PLAY-OFF) Deux affiches ce week-end à Annaba

Le premier tournoi des play-off du championnat de Super-Division de basket-ball, prévu ce week-end à Annaba, donnera lieu à deux chocs, WA Boufarik-CRB Dar Beïda (dimain) et GS Pétroliers-CSM Constantine (samedi) qui en découdront pour assurer une place en finale.

La deuxième phase de la Super-Division de basket-ball regroupe les quatre premiers de chaque groupe (A et B) à l'issue de la première phase, soit huit (8) équipes qui disputeront les play-off avec une formule en trois tournois, dont le premier débute demain à Annaba. Les deux autres sont prévus à Ain Turck (5 et 6 avril) et à Alger (du 11 au 13 avril).

Les équipes classées première et seconde du groupe des play-off en découdront pour le titre de champion d'Algérie dans une série de 2 matches gagnants.

Les équipes favorites pour l'obtention du titre final seront en lice dès ce week-end, avec un alléchant GS Pétroliers, double champion en titre, face au CSM Constantine, vice-champion en titre, qui n'a enregistré qu'une seule défaite face à la

surprise de la saison l'US Sétif. L'autre affiche mettra aux prises, demain, le CRB Dar Beïda, sorti leader de son groupe avec une seule défaite face aux "Pétroliers", au WA Boufarik, auteur d'une bonne fin de saison en alignant quatre victoires de rang.

Concernant les clubs classés de la 5^e à la 8^e places lors de la 1^{re} phase soit 8 équipes, ils disputeront la phase de classement en Super-Division, alors que les équipes classées 9^e et 10^e des deux groupes (4 équipes) disputeront les play-down.

Les équipes classées première et seconde de la phase de maintien formeront avec les huit premiers le niveau de la Super-Division A pour la saison prochaine avec un total de 10 clubs. Les six autres clubs plus les deux premiers du groupe des play-down et les deux champions des 4 régions formeront la Super-Division B avec un total de 10 clubs.

L'équipe championne représentera l'Algérie au Championnat d'Afrique des clubs champions, alors que le vice-champion participera au Championnat maghrébin des clubs champions.

Solution Samurai-sudoku N°231

6	9	3	7	1	4	8	5	2
4	8	1	2	5	3	9	7	6
5	7	2	6	8	9	3	4	1
7	2	4	6	3	1	6	8	9
8	1	5	9	2	6	7	3	4
9	3	6	4	7	8	1	2	5
1	4	8	3	9	5	2	6	7
2	5	9	8	6	7	4	3	1
3	7	6	4	8	2	5	9	1

8	6	7	3	6	2	9	4	1
3	2	1	4	8	9	7	5	6
4	6	9	5	7	1	8	2	3
6	1	5	9	3	7	2	8	4
2	9	4	1	6	8	5	3	7
7	8	3	2	4	6	1	9	5
5	7	8	3	2	4	6	1	9
7	5	6	3	8	2	4	1	9
3	4	9	7	6	1	8	2	5

Solution Mots Croisés N°231

HORTICULTURE
AMOUR■REELUE
LIBERTIN■ME■
ES■RUINA■RE
TSF■PRAIRIES
EINSTEIN■ON■
ROSSI■R■S■TI
■NE■OMERTA■V
G■ANNE■AERE
RA■OSSEMENTS
AMEN■S■ILI■
SIROTES■EMOI

Solution Mots Fléchés N°231

ABREVIATION■
MOURON■ONCES
BUS■UDAIPUR■
ATELIER■ALFA
SI■IL■CECI■J
SQUALES■ESAU
AULNES■F■TUS
DENT■ABSENT
R■A■KIAVI■EE
IN■ELEGANTE■
CORME■URGE■J
E■VUEDEDELFT

CAN - 2013 U20 : EGYPTE-NIGÉRIA (2-0)

Fiche technique

Fiche technique du match Egypte-Nigeria, (mi-temps 0-0) comptant pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations de football des moins de 20 ans (CAN U20), disputé mardi à Aïn Témouchent.

Stade Omar-Oucief (Aïn Témouchent) - Pe-louise artificielle - Affluence faible - Temps doux - Arbitrage de M. Camille Bernard (Seychelles) assisté de MM. Dos

Santos Jerson Emiliano (Angola) et Tesfagiorgis Berhe (Erythrée).

Buts: Mouneim Hamid Mahmoud 47' et 81' (Egypte)

Avertissements: Agbo Uche Henry 38' et Kayode Olarenwaju Ayobami 45' (Nigéria)

Composition d'équipes:

Egypte: Awad Moassad, Monem Hamid Mahmoud, Ahmed Ibrahim Yasser, Hisham Abdellaziz Ramy (Cap), El Sayed Rafat Ahmed (Bessam Mohamed Omar 46'), Gomaa Ouda Salah, Samir Mohamed Ahmed, Hamad Mahmoud, Mohamed Reda Hossam, Ibrahim Abdallah Osama (Abdallah Ibrahim 91'), Ahmed Ibrahim Mahmoud (Ahmed Mohamed 80')

Entraîneur: Rabie Yassin.

Nigeria: Usman Jonah, Aliyu Mohammed, Shehu Abdullahi (Hassan Aboubacar 94'), Amaefule Chizoba, Okorie Ikechukwu, Umar Aminu, Kayode Olarenwaju (Ejiké Maduabuchi 80'), Ajagun Abduljelil (Cap), Agbogi Ovobuka, Osuchukwu Chidi Emma (Piagbara Dumet 88'), Agbo Uche Henry.

Entraîneur: John Obuh.

Moneim Hamid Mahmoud propulse l'Egypte en finale

L'équipe égyptienne des moins de 20 ans a bien géré, mardi au stade Oucief-Omar d'Aïn Témouchent, son match de demi-finale de la Coupe d'Afrique des nations de football contre le Nigeria, qu'elle a battu sur le score de deux buts à zéro (2/0).

Les jeunes Pharaons ont d'abord absorbé la pression des Flying Eagles en première mi-temps, pour exploiter ensuite leur première occasion dans la seconde période par l'intermédiaire de son attaquant Moneim Hamid Mahmoud à la 47^e minute.

Ce dernier s'est même permis le luxe d'aggraver le score à la 81^e minute pour mettre à genoux le détenteur du titre.

Les Nigérians, pour leur part, n'ont pas su profiter des nombreuses occasions qui se sont offertes à eux durant la première mi-temps. Dominant au milieu de terrain, les poulaillins de John Obuh ont gâché pas moins de trois occasions nettes de scorer par l'intermédiaire de leur capitaine Ojagun (8'), Kayode (12') et Umar (33'). Plusieurs flottements



dans la défense égyptienne n'ont pas été exploités par les Nigérians. La première occasion des jeunes Pharaons n'a été enregistrée qu'à la 20^e minute par celui qui allait catapulter l'Egypte en finale et qui est surnommé "Kahraba" en raison de sa mouvance sur le terrain.

Ce virevoltant attaquant a donné le tournis aux Nigérians durant la deuxième mi-temps et dès le départ, il a inscrit le premier but du pied sur un bon centre de Goomâa. A peine entré en jeu à la 46^e, Bassam Moha-

med a failli, pour sa part, agraver le score n'était le bon réflexe du gardien adverse Usman. Plusieurs attaques des Green Eagles ont, ensuite, soit buté sur l'excellent portier égyptien Awad ou sur la défense bien menée par le capitaine Rabie Ramy, notamment à la 51^e minute et la 57^e minute. Alors que l'on attendait à l'égalisation, Kahraba a donné le coup de grâce aux Nigérians à la 81^e minute, en reprenant admirablement de la tête un coup franc bien tiré par Goomâa.

Déclarations des entraîneurs

Déclarations des entraîneurs égyptien et nigérian à l'issue de la rencontre de demi-finale remportée par les

"Jeunes Pharaons", mardi au stade Oucief Omar d'Aïn Témouchent pour le compte de la 18^e édition du Cham-

pionnat d'Afrique des nations de football des moins de 20 ans.

Rabie Yassin (Egypte):

"Mon équipe a fourni un bon match en dépit du bon début de rencontre des Nigérians qui ont failli nous surprendre en première mi-temps en prenant possession de la balle et dominant au milieu sans pour autant scorer. Les changements opérés en seconde période nous ont permis non seulement d'ouvrir le score, mais également de dominer la rencontre. Mon équipe pratique

John Obuh (Nigéria):

"Mon équipe qui a dominé l'Egypte en première mi-temps, a gâché plusieurs occasions nettes de scorer. En deuxième période, les poulaillins de Rabie Yassin ont évolué avec plus de détermination, ce qui leur a permis de nous battre. En football, la domination ne suffit pas. Il faut inscrire des buts pour gagner. Et c'est ce qu'on fait nos adversaires".

CAN-2013 U20 (DEMI-FINALE) /

MALI-GHANA (0-0)

Ghana qualifié aux TAB 4-2 / Déclarations

Déclaration recueillies par l'APS à l'issue du match Mali-Ghana (0-0), disputé mardi au stade Ahmed Zabana d'Oran, qui a vu le Ghana composer son billet en finale du championnat d'Afrique de football des moins de 20 ans aux TAB (4-2) (0 - 0 après prolongations)

Moussa Keita (Sélectionneur Mali) : Nous nous sommes créé beaucoup d'occasions de scorer mais malheureusement nous n'avons pas réussi à les concrétiser. Il y a des matchs comme ça où tu joues bien et tu perds. Sincèrement on n'a pas eu de chance aujourd'hui.

Je félicite le Ghana pour sa qualification et je lui souhaite bonne chance pour la finale. Cette défaite est frustrante mais n'est pas un échec vu que c'est ma première expérience en tant que sélectionneur national. Je déplore en revanche un certain excès d'individualisme chez mes joueurs entraînant le ratage de plusieurs franches opportunités après avoir fait l'essentiel du jeu durant les 120 minutes de la partie

Sellas Tetteh (Sélectionneur Ghana) : On a été mis en difficulté face à une bonne équipe malienne mais la chance nous a souri lors de la série fatidique des tirs aux buts. La qualification a été très difficile à acquérir bien qu'on ait terminé le match en force. En finale, il n'est pas question de perdre une deuxième fois face à l'Egypte (défaite 1^{er} tour groupe A, ndlr). On aura 72 heures pour récupérer nos forces et corriger nos lacunes. Il nous faudra encore du courage pour sortir victorieux samedi en finale et remporter le titre.

CHAMPIONNAT LIGUE 1:

La 25^e journée se déroulera les 6 et 9 avril

La 25^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle se déroulera en deux jours, le samedi 6 et le mardi 9 avril, a indiqué mardi la Ligue de football professionnel (LFP).

D'autre part, le calendrier des matches durant le mois d'avril sera publié en fonction des résultats obtenus

nus par les clubs algériens engagés dans les compétitions internationales, précise la même source.

Les clubs algériens concernés par les compétitions internationales sont : l'ES Sétif et la JSM Béjaia en Ligue des champions d'Afrique et l'USM Alger en Coupe de la CAF et Coupe arabe des Clubs.



COUPE D'ALGÉRIE U-21

Le programme des quarts de finale

Programme des quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football des moins de 21 ans qui auront lieu demain à partir de 10h00 :

Stade 1^{er} Novembre (El-Harrach) : USM El-Harrach - ES Sétif

Stade Soffouhi (Batna) : CA Batna - USM Alger

Stade Boumezreg (Chlef) : ASO Chlef - MC Oran

Stade Merouana : AB Merouana - NA Hussein-Dey.

QATAR

Le Marocain Kharja et le Brésilien Nene lourdement sanctionnés

L'international marocain Houssine Kharja (Al-Arabi) et le Brésilien Nene (Al-Gharafa) ont été lourdement sanctionnés par la Fédération qatarie de football, suite aux incidents ayant émaillé la demi-finale de Coupe de la Ligue du Qatar disputée la semaine dernière.

Khardja a écopé de 10 matches de



suspension et de 78 000 euros d'amende, alors que Nene a été suspendu pour 9 matchs et une amende 67 000 euros. La saison est terminée pour les deux joueurs, qui ont 15 jours pour faire appel, puisqu'il ne reste plus que trois journées de championnat.

Kharja et Nene avaient été expulsés à l'issue de leur bagarre lors de la demi-finale de Coupe de la Ligue du Qatar. C'est la plus lourde sanction jamais prononcée par la Fédération qatarie de football, depuis la création du Comité de discipline, il y a 3 ans.

**CHAMPIONNAT DE TUNISIE LIGUE 1
Levée du huis clos lors du play-off**

Le play-off du championnat de Tunisie de Ligue 1 de football se jouera en présence du public après la décision prise ce mardi par le ministère de la Jeunesse et des Sports de lever le huis clos imposé lors de la première phase de la compétition.

La levée du huis clos sera toutefois conditionnée par l'entrée exclusive des supporters de l'équipe locale à raison du tiers de la capacité d'accueil du stade et le maintien de la limite d'âge à 20 ans, précise la même source.

Ces décisions ont été prises au terme d'une réunion ayant groupé autour du ministre de la Jeunesse et des Sports, Tarek Dhiab, des représentants du ministère de l'Intérieur, de la Fédération tunisienne de football (FTF) et de la Ligue nationale de football professionnel (Lnf).

En revanche, les deux dernières journées de la première phase de Ligue 1 professionnelle se dérouleront à huis clos.

**Publicité****REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME**

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tipaza
NIF : 099742260337519

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE
N° 0027 - 13**

Conformément aux dispositions des articles 49, 114 et 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété , portant réglementation des marchés publics , l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tipaza , adresse CITE ADMINISTRATIVE AU 1 - TIPAZA Wilaya de Tipaza , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°0097/12 paru au BOMOP N° 1306 du 16/09/2012 au 22/09/2012 et en date du 28/08/2012 dans le quotidien national DK NEWS et en date du 28/08/2012 dans le quotidien national المسار العربي et la prolongation de délai paru au BOMOP N° 1308 du 30/09/2012 au 06/10/2012 et en date du 12/09/2012 dans le quotidien national DK NEWS et en date du 13/09/2012 dans le quotidien national المسار العربي relativ à l'étude et la Réalisation de:

LOT N°01 :500 Logements Promotionnels + locaux commerciaux et services site extension ACL POS A03 . ILOT N°04 . à Tipaza

LOT N°02 :100 Villas promotionnelles site POS N°02 lieu dit CHAIG commune de CHAIBA / W-TIPASA.

qu'après évaluation des offres , le marché est attribué provisoirement à

N° Lot	Attributaire provisoire	Note Obtenue	Délai proposé	Montant de l'offre financière après correction	Critère de Choix
LOT N°01 :500 Logements Promotionnels + locaux commerciaux et services site extension ACL POS A03 . ILOT N°04 . à Tipaza	ATLAS GENIE CIVIL COMPANY (SPA) NIF:000316002139115	Note graphique 15,50/20 points	29 mois	Coût du m² hab/ logement: 52 000,00 DA/HT	Meilleur Offre
		Note Technique 58,45/60 points		Coût du m² hab/ service: 52 000,00 DA/HT	
		Note financière 39,93/40 points		Coût du m² hab/ commerce: 34 000,00 DA/HT	
		Note Globale 113,88/120 points			
LOT N°02 :100 Villas promotionnelles site POS N°02 lieu dit CHAIG commune de CHAIBA / W-TIPASA.	EURL SATRAB NIF:000516097082837	Note graphique 14,50/20 points	28 mois	Coût du m² habitable logement: 50 000,00 DA/HT	Meilleur Offre
		Note Technique 53,78/60 points			
		Note financière 40/40 points			
		Note Globale 108,28/120 points			

Les autres soumissionnaires , sont invités s'ils le souhaitent , à se rapprocher des services de l'Office de promotion et de Gestion Immobilière de Tipaza - adresse : Cite administrative AU 1 Tipaza Wilaya Tipaza dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux ,pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres Graphique, techniques et financières.

La commission des marchés de L'OPGI DE TIPAZA est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux ,

**CAN 2013 U20 (DEMI-FINALE)
Egypte - Nigeria (2-0)**

La sélection égyptienne de football a battu son homologue nigériane sur le score de deux buts à zéro (2-0) pour le compte de la demi-finale de la CAN des moins de 20 ans qui s'est déroulée mardi au stade Oucief-Omar d'Aïn Témouchent. L'Egypte, qui a assuré sa place en finale, rencontrera le vainqueur de l'autre demi-finale opposant actuellement à Oran, le Mali et le Ghana. Les deux buts de la partie ont été inscrits par Mouneim Hamid Mahmoud aux 47^e et 81^e minutes.

**MONDIAL 2014 (CONCACAF)****Nul vierge entre le Mexique et les Etats-Unis**

Le Mexique et les Etats-Unis ont fait match nul 0 à 0 mardi à Mexico, lors d'une rencontre de la 3^e journée du 4^e tour des qualifications du groupe Concacaf pour le Mondial-2014 de football. Par ailleurs, le Costa Rica a battu la Jamaïque par 2 à 0 (mi-temps:1-0) mardi à San Jose. Les buts de la rencontre ont été inscrits pour le Costa Rica par Umana (22) et Calvo (82). (APS)

Panama bat Honduras 2 à 0

Le Panama a battu le Honduras 2 à 0 (mi-temps:1-0) mardi à Panama, lors d'une rencontre de la 3^e journée du 4^e tour des qualifications du groupe Concacaf pour le Mondial-2014 de football. Les buts de la rencontre ont été inscrits pour le Panama par Tejada (2), Perez (75).

COUPE DU MONDE 2014

(ÉLIMINATOIRES): GROUPE H

Le point

Point du Groupe H des qualifications de la zone Afrique pour le Mondial-2014 à l'issue de la rencontre Algérie-Bénin (3-1) disputée mardi à Blida :

Mardi

Algérie - Bénin 3 - 1

Dimanche

Rwanda - Mali 1 - 2

Déjà joués

Mali - Algérie 2 - 1

Bénin - Mali 1 - 0

Algérie - Rwanda 4 - 0

Rwanda - Bénin 1 - 1

Classement:

	Pts	J	G	N	P	bp	bc	dif
1. Algérie	6	3	2	0	1	8	3	5
2. Mali	6	3	2	0	1	4	3	1
3. Bénin	4	3	1	1	3	4	-1	
4. Rwanda	1	3	0	1	2	2	7	-5

Reste à jouer

07/06: Bénin - Algérie

07/06: Mali - Rwanda

14/06: Mali - Bénin

14/06: Rwanda - Algérie

06/09: Algérie - Mali

06/09: Bénin - Rwanda.

COUPE DU MONDE 2014 (ELIMINATOIRES GR H)

L'Algérie gagne et prend la tête

La sélection algérienne a réussi mardi soir à Blida, l'essentiel face aux Ecureuils du Bénin (3-1) et prend la tête du groupe H à la différence de buts par rapport au Mali, en match comptant pour la troisième journée des éliminatoires de la coupe du Monde -2014.



PH: Madi Nai Kaci

Dos au mur après leur participation calamiteuse à la CAN-2013 en Afrique du Sud, les hommes de Vahid Halilhodzic n'avaient pas d'autre alternative que la victoire pour se rassurer et surtout ne pas laisser le Mali, l'autre préteur à la qualification, se détacher en tête du groupe après son succès contre le Rwanda (2-1) dimanche dernier à Kigali.

Pour cette rencontre décisive contre l'ex-leader du groupe H, le sélectionneur national a chamboulé quelque peu son onze traditionnel, en incorporant d'entrée les deux neo-internationaux, Saphir Taïder et Yacine Brahimi au milieu du terrain et le latéral gauche Faouzi Ghoulam à la place de Mesbah, blessé.

Les Verts, soutenus par un public nombreux, ont pris le match à bras le corps en imprimant un rythme effréné à leur adversaire qui adopté un dispositif tactique de 4-4-2 avec retour en défense en grand nombre à la perte de Rudy Gestede n'a laissé aucune chance à M'Bolhi.

Après un premier centre dangereux de Yacine Brahimi (9) depuis l'aile

gauche, mal négocié par les attaquants algériens, les Verts vont rapidement trouver le chemin de filet grâce à Sofiane Feghouli. Idéalement placé au second poteau, le joueur de Valence prend victorieusement un centre à ras de terre de Ghoulam, monté aux avant-postes.

Privés de leurs deux meilleurs joueurs, notamment Stéphane Sessegnon blessé, les Béninois ont eu du mal à réagir malgré quelques timides tentatives sans grand danger pour le gardien M'Bolhi.

Plus actifs, les Algériens se sont montrés plus dangereux notamment par Soudani qui a raté une occasion en or de corser la marque à la 20^e minute. Et contre le cours du jeu, le Bénin, sur sa première balle arrêtée, égalise à la demi-heure de jeu. Le coup franc de Rudy Gestede n'a laissé aucune chance à M'Bolhi.

En dépit de cette égalisation surprise, les protégés de Halilhodzic ont continué à presser leurs adversaires, malheureusement ni Soudani ni Djebbour n'ont réussi à concrétiser leurs

occasions nettes de scorer. Au retour des vestiaires, l'équipe algérienne était déterminée à arracher les trois points de la victoire et éviter à tout prix une nouvelle déconvenue.

Après un premier quart d'heure équilibré, les Algériens ont repris leur domination, et sur une montée de Ghoulam, très actif sur le côté gauche, Taïder marque le deuxième but d'un tir bien placé dans la surface de réparation.

Les Algériens ont ensuite raté un nombre incalculable d'occasions d'aggraver la marque avant que le remplaçant Islam Slimani ne libère tout le monde en inscrivant le troisième but dans le temps additionnel en lobant le gardien Bemenou qui avait fait son entrée après l'expulsion de Fabien Farnolle pour une faute commise en dehors de la surface.

Grâce à cette précieuse victoire, l'Algérie prend la tête de son groupe et se rassure un peu, mais beaucoup reste à faire avant d'entamer les deux prochains matches à l'extérieur en juin prochain.

ALGÉRIE - BÉNIN (3-1) : DÉCLARATIONS DES ENTRAÎNEURS

Déclarations des entraîneurs Vahid Halilhodzic et Manuel Amoros, recueillies par l'APS à l'issue du match Algérie-Bénin (3-1) comptant pour la troisième journée des éliminatoires de la coupe du Monde 2014, groupe H, disputée mardi soir au stade Mustapha Tchaker (Blida).

Vahid Halilhodzic (Algérie):

«La victoire a été difficile. Il nous reste beaucoup de choses à améliorer. Les joueurs voulaient gagner ce match d'autant plus qu'ils évoquaient sous pression. En première période, on s'est créé pas mal d'occasions de but. L'animation de jeu était formidable, mais on s'est compliqué la vie avec le but égalisateur. On aurait pu marquer dix buts, mais on a manqué de lucidité. Il faut être patient avec cette équipe. Elle n'a pas dit son dernier mot. Elle peut encore progresser. Concernant la victoire du Mali à Kigali, j'ai toujours dit que le Mali est favori, mais nous aussi on a notre mot à dire. Il faut aller chercher au moins quatre points des deux prochains déplacements au Bénin et au Rwanda. Cette victoire va nous permettre de préparer les

prochains matches en toute sérénité. Au sujet de Taïder et Brahimi, ils vont certainement apporter un plus. Ils voulaient trop préserver le ballon, car ils tentaient d'apporter ce qu'on attendait d'eux. Je suis satisfait de leur rendement. La prochaine fois, ils seront plus performants. Concernant M'Bolhi, je dois parler avec lui. Je n'ai pas vu clairement le but. Tous les joueurs sont fragiles mentalement. J'ai fait confiance à ce garçon et je ne veux pas faire de commentaire. J'ai fait mon choix et je dois l'assumer. Quant à Djebbour, il a fait un très bon match. Il aurait pu marquer. Il s'est bien battu. A l'avenir, avec le retour des absents comme Mesbah, Lacen et Yedba, cette équipe gagnera en expérience. Nous serons prêts d'ici au mois de juin.»

**Manuel Amoros (Bénin):**

«L'Algérie n'avait pas besoin de l'aide de l'arbitre pour gagner. On est pas encore éliminé. Il reste encore neuf points à prendre. Je suis persuadé qu'avec le retour des joueurs cadres, Sessegnon et Poté, vous allez voir une toute autre équipe au prochain match.»

ELIMINATOIRES MONDIAL-2014 EUROPE (GR. I)

L'Espagne surclasse la France

L'Espagne a battu la France 1 à 0 (mi-temps: 0-0) mardi dans le match choc des éliminatoires du Mondial-2014 au Stade de France et a ainsi pris seule la tête du groupe I à un point devant les Bleus. L'unique but de la rencontre a été inscrit pour l'Espagne par Pedro (58').

MONDIAL-2014 (GR. A)
SERBIE-ÉCOSSE
Djuricic, bourreau des Ecossais

La Serbie a battu l'Ecosse 2 à 0 (mi-temps: 0-0) en match comptant pour la troisième journée des éliminatoires de la coupe du Monde 2014, groupe A, mardi soir à Novi Sad. Les buts de la rencontre ont été inscrits pour la Serbie par Djuricic (60', 65').

Atlético Madrid Retour de F.Torres

L'Atlético Madrid songerait à faire revenir l'attaquant espagnol de Chelsea, Fernando Torres, cet été. Fin du cauchemar pour Fernando Torres ? Relégué sur le banc des remplaçants de Chelsea depuis l'arrivée du Sénégalais Demba Ba cet hiver, Fernando Torres pourrait retourner à l'Atlético Madrid. Selon The Mail on Sunday, l'international espagnol, en fin de contrat en juin 2016, pourrait revenir dans le club de ses débuts, surtout si Radamel Falcao venait à quitter les «Colchoneros» cet été.

Le Real Madrid relance

Agüero

Le Real Madrid est toujours à la recherche d'un attaquant de pointe pour la saison prochaine. Alors que Florentino Pérez ferait le forcing pour faire venir le buteur du voisin de l'Atlético Radamel Falcao, la cellule de recrutement merengue étudierait d'autres options en cas d'échec. Et d'après les informations du quotidien espagnol AS, le joueur de Manchester City Sergio Agüero serait la nouvelle cible de la Casa Blanca. Pour parvenir à faire venir l'Argentin dans ses filets, le Real devra faire un gros chèque aux dirigeants des Citizens, mais aussi se séparer de l'un de ses deux attaquant, Karim Benzema ou Gonzalo Higuaín.

Özil veut un nouveau contrat



Mesut Özil a tout pour être heureux. L'Allemand est titulaire en sélection ainsi qu'avec le Real Madrid. Une situation qui en ravirait plus d'un, mais le meilleur de jeu merengue veut être considéré à sa juste valeur. Et cela passe forcément par un nouveau contrat (salaire !). D'après le journal espagnol As, le milieu germanique possède une clause qui précise que son salaire sera revu à la hausse en cas de bonnes performances cette saison. Özil estime à juste titre qu'il se trouve dans cette situation. «Nous sommes en pourparlers depuis des mois», a-t-il déclaré à Kicker.



Cavani reste indécis



Le buteur du Napoli, Edinson Cavani, ne sait pas encore s'il quittera le club lors du prochain mercato estival. «Le foot est un business. J'aime le Napoli comme les tifosi m'aiment, mais dans le foot on ne sait jamais où on va jouer la saison suivante. Cela dépend également beaucoup du club et du président», a indiqué le goleador dans les colonnes du journal uruguayen *El Observador*.

Diego Costa pisté par Arsenal

Le milieu brésilien de l'Atlético Madrid, Diego Costa, pourrait prendre la direction d'Arsenal lors du prochain mercato. Arsène Wenger, le manager d'Arsenal, continue de prospecter en Espagne. Après avoir fait venir ces derniers mois Santi Cazorla et Nacho Monreal de Malaga, le manager français d'Arsenal songerait aujourd'hui à se payer les services de Diego Costa, le joueur de l'Atlético Madrid.



Arsenal

Podolski met les choses au clair



Ces derniers jours, un bruit faisait état du possible départ de Lukas Podolski en fin de saison. L'Atletico Madrid et la Juventus Turin voudraient s'attacher les services de l'attaquant qui est sous contrat à Arsenal. «Je ne peux pas empêcher le fait que des clubs s'intéressent à moi. Cet intérêt me rend fier parce que c'est une forme de reconnaissance de mes performances à Londres. Mais il est peu probable que je m'en aille parce que je me sens à l'aise au sein de la ville et du club».

Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmadjid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmadjid TAREBREDACTION ADMINISTRATION
03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger Tél. : 021 94 66 62 (63) - Fax : 021 94 66 82
Email : contact@dknews-dz.com - Site : http://www.dknews-dz.comPUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger Tél. : 021 94 66 62 (63) /
Fax : 021 94 66 82 / Email : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP SPA -
1, Avenue Pasteur - Alger - Tél : 021.71.16.64/021.73.71.28 - Fax : 021.73.95.59/021.73.99.19

Jeudi 28 Mars 2013 - 16 Jumada Al-Awwal 1434 - N° 233 - Première année

HABILLEMENT**Tommy Hilfiger s'installe à Alger**

Tommy Hilfiger, la marque américaine va ouvrir ses portes ce samedi. La modernité accrocheuse va s'installer en Algérie pour notre plus grand bonheur. Une première en Algérie, la grande enseigne internationale Tommy Hilfiger spécialiste des vêtements pour homme et femme, va ouvrir sa première boutique le 30 mars 2013. L'ouverture officielle du magasin situé au 11bis Bois Des Cars2, Dély Ibrahim, aura lieu le 30 mars 2013 entre 10h00 et 11h30. L'implantation de la marque Tommy Hilfiger en Algérie s'est faite par le biais de Playmode, distributeurs officiels et exclusifs de grandes marques telles que Nike, Converse, Levis, DIM et Tommy Hilfiger. Aujourd'hui, la marque est une tendance de qualité reconnue dans le monde entier. Son créateur, Thomas Hilfiger, figure en tête de liste des 10 meilleurs designers. Cette marque compte plus de 900 boutiques à travers le monde depuis 2006.

F. Menad

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (1/4 DE FINALE)
Le programme des matchs

Programme des quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, prévus à partir d'aujourd'hui :

Aujourd'hui 28 mars :

Stade Omar-Hamadi (Alger) :
USM Alger - NA Hussein Dey (17h00)

Demain vendredi 29 mars :

Stade 5-Juillet (Alger) :
MC Alger - CS Constantine (17h00)

Samedi 30 mars :

Stade 8-Mai 1945 (Sétif) :
ES Sétif - CR Belouizdad (17h45)

Dimanche 31 mars :

Stade Habib-Bouaïd (Oran) :
MC Oran - WA Tlemcen (15h00).

**ANNIVERSAIRE**

Dorénavant, le mois de mars, annonceur du printemps, sera un mois particulier pour la famille Kasri.

Et pour cause. Après que notre adorable poupon, Chakib-Abdelah ait fêté son 4^e anniversaire le 11 mars courant, c'est sa sœur,

Melissa-Anfal, ce rayon de soleil qui illumine notre foyer, qui a soufflé, hier 27 mars 2013, sa première bougie. En cette heureuse

circumstance, la famille Kasri, plus particulièrement son frère Chakib, lui chantent en choeur « joyeux anniversaire », et lui souhaitent une longue et heureuse vie et, surtout, une excellente santé.

Gros bisous.**COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (1/4 DE FINALE)****Que de chocs !**

Les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football offriront un plateau royal avec trois oppositions entre pensionnaires de Ligue 1 professionnelle, alors que l'"intrus", le NA Hussein Dey (Ligue 2) aura à cœur de créer la surprise face à l'USM Alger.

ES Sétif-CR Belouizdad, MC Alger-CS Constantine, et MC Oran-WA Tlemcen, seront des affiches à suivre de près eu égard au vécu de ces formations en Coupe d'Algérie.

Le détenteur du trophée, l'ESS, accueillera dans son antre du 8-Mai 1945 le CRB, qui aspire à rééditer le coup de 2009 quand il avait soulevé la Coupe aux dépens du CABB Arréridj. Toutefois, la mission des Belouizdans s'annonce difficile face à une équipe qui carbure à plein régime, et qui n'est autre que l'actuel leader du championnat de Ligue 1.

Les Sétifiens auront à cœur de poursuivre leur aventure en Coupe d'Algérie et refaire le coup de la saison dernière, avec le fameux doublé (coupe-championnat). Le CRB, qui a souvent réussi ses sorties du côté de Sétif, compte jouer son va-tout jusqu'au bout et pourquoi pas créer la sensation à Sétif même. Dans une opposition qui va drainer sans doute la foule des grands jours, au stade olympique du 5-Juillet, le MC Alger aspire à passer l'écu du CSC pour poursuivre sa route dans une com-



pétition où il compte s'illustrer. Invaincus depuis plusieurs matches, les Rouge et Vert aspirent à rester dans cette dynamique, en ajoutant le CSC à leur tableau de chasse, et du coup passer au dernier carré.

Les joueurs de Djamel Menad vont certainement souffrir devant une équipe du CSC qui ne compte pas effectuer le voyage à Alger en victime résignée. Les joueurs de Roger Lemerre seront soutenus par leurs supporters, puisque pas moins de 15000 places leur ont été acquises. Une affiche alléchante, où il sera difficile d'avancer le moindre pronostic. L'USM Alger, qui compte 7 coupes à son palmarès, accueillera le NA Hussein Dey, au stade Omar Hamadi, dans un derby qui promet. Toutefois, l'USMA qui va bénéficier

des avantages du terrain et du public, partira favorite devant une formation nahdiste abattue après avoir perdu tout espoir d'accès en Ligue 1. Dirigé désormais par l'ancien entraîneur-adjoint de l'équipe nationale, Zoheir Djelloul, le NAHD compte toute de même jouer crânement ses chances et essayer d'inquiéter l'USMA dans son jardin.

La dernière opposition au programme des 1/4 de finale, mettra aux prises le MC Oran au WA Tlemcen, dans un choc de l'Ouest qui promet en intensité.

Même si les deux clubs luttent pour leur survie en Ligue 1, il n'en demeure pas moins que ce match constitue une occasion pour les deux protagonistes de faire le plein de confiance, en cas de qualification.

MCA - CSC à l'affiche**Ferrah Menad**

La rencontre-phare des 1/4 de finale de la Coupe d'Algérie opposera deux grosses cylindrées de l'élite du football national, le MC Alger et le CSC. Une empoignade considérée par bon nombre d'observateurs, comme une finale avant la lettre, entre deux veilles connaissances, qui vont se donner la réplique avec le même leitmotiv : poursuivre l'aventure dans la plus prestigieuse des compétitions nationales. Cela dit, les retrouvailles entre les deux formations promettent de chauds débats dans une confrontation où les deux teams vont assurément donner le meilleur

d'eux-mêmes pour être à la hauteur des attentes et de leur réputation et qui ne manquera pas de drainer la grande foule, composée des milliers d'inconditionnels que comptent les deux équipes, d'autant plus que la rencontre se déroulera au stade du 5-Juillet, qui offre une importante capacité d'accueil. Ce qui permettra



aux supporters de se rendre au stade à l'aise. Pour sa part, le CSC se prépare aussi en toute sérénité, avec un seul bémol pour Roger Lemerre, l'incertitude qui entoure la participation de l'un des moteurs de l'équipe, Bezzaz.

Ce dernier s'est présenté à la séance d'entraînement de mardi en faisant savoir à son coach et au staff médical, qu'il ressentait des douleurs gênantes au niveau du muscle adducteur qui ne lui permettraient pas d'être en mesure de s'entraîner.

Il s'est d'ailleurs contenté de subir des soins. La décision finale concer-

nant sa présence face au Mouloudia sera connue aujourd'hui. Il demeure donc incertain, et le staff technique ne veut prendre aucun risque à son sujet, au risque de voir sa blessure s'aggraver. Cela dit, Yacine Bezzaz a fait savoir qu'il espérait pouvoir prendre part au clasico et qu'il s'était soigné pour ce faire.

Rien n'est moins sûr néanmoins. Même cas de figure pour Boulaïha, qui soigne encore une blessure dont il semble se remettre, puisqu'il affirme lui-même qu'il se sent beaucoup mieux grâce aux soins prodigués par le staff médical. Il se dit même prêt à prendre sa place, en précisant qu'avant cela il doit obtenir le feu vert du staff médical puis la confiance du coach. Malgré ces aléas, Mouloudéens et les Sanafirs sont déterminés à sortir le grand jeu et à faire honneur à la réputation du MCA et du CSC. Ils se présenteront sur le terrain avec la ferme intention de fournir un grand match, pour donner du bonheur à leurs fans respectifs et avec la détermination d'arracher la qualification en demi-finale.

En somme, un big match qui passionne et qui ne devrait pas décevoir le nombreux public qui ne manquera pas d'effectuer le déplacement au stade du 5-Juillet.

APS